

(683)

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam, Præsumsi enim de gravitate & prudentià tua, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Erift. 238 ad Pascent ::



A LONDRES,

MDCCLXIII.

Digitized by the Internet Archive in 2010 with funding from University of Ottawa

ARREST

DE LA COUR

DE PARLEMENT,

QUI condamne un Imprimé ayant pour titre, Emile, ou de l'Education; par J. J. Rousseau, imprimé à la Haye.... M. DCC. LXII. à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la baute Justice.

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9 Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi font entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Scigneur Roi, portant la parole, ont dit:

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes in-octavo, intitulé: Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve, dit Imprimé, à la Haye en M. DCC. LXII.

Que cet ouvrage ne paroît composé que dans la vûe de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à son Eleve, à développer ce système criminel.

Qu'il ne prétend instruire cet Eleve que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans

H ARREST DE LA COUR

le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cause locale qui rend l'une présérable à l'autre, selon les tems & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoissances que l'instinct porte à chercher, slate les passions comme les principaux instrumens de notre confervation, avance qu'on peut être sauvé sans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuser l'homme; que selon ses principes, la seule raison est juge dans le choix d'une Religion, laissant à sa disposition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre suprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Essise a prescrit sous la direction de l'Essprit-Saint qui la gouverne.

Que conséquemment à ce système, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle soit chez les dissérens peuples, il ose essayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Eglise, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de justifier non-seulement toutes les Religions, prétendent qu'on s'y sauve indistinctement, mais même l'insidelité & la résistance

de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de Jésus-Christ & l'existence de la Religion Chrétienne, qui seule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blasphême jusques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inspirer une indissérence sacrilège pour ses mysteres & pour ses dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels font les principes impies & détestables que se propose d'établir dans son Ouvrage cet Ecrivain qui soumet la Religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une soi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumieres, ou plutôt à ses égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui blessent la bienséance & la pudeur, des propositions qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est dûe, & à affoiblir le respect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits suffisent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un système

pandues forment par scur réunion un système chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde & condamnable dans son pro-

IV ARREST DE LA COUR

jet. Que seroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du septicisme & de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés en eux mêmes par l'amour propre, qui ne connostroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble desir de la solide gloire, substitueroient la pernicieuse manie de la singularité? Quels regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des ensans élevés dans des principes qui sont également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de se nommer lui même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru soit à l'impression, soit à la distribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute sa sévérité.

Que c'est l'objet des Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & se sont les Gens du Roi retirés.

Eux retirés:

Vu le Livre en quatre Tomes in-80. intitulé: Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. Sanabilibus agrotamus malis; rpsaque nos in rectum, natura genitos, si emendari velimus juvat. Senec. de Ira, Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3 & 4. A la Haye, chez feam Néaulme, Libraire, avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & Westfrise. Conclusions du Procurcur Général du Roi; oui le Rapport de Me Pierre-François Lenoir, Conseiller; la matiere mise en délibération:

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, sera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Justice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés; fait trèsexpresses inhibitions & défenses à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs. Distributeurs ou autres de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis suivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il fera informé pardevant le Conseiller-Raporteur, pour les Témoins qui se trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, pour les Témoins qui feroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Distributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées. & communiquées au Procureur Général du Roi , être par lui requis & par la Cour ordonné ca

VI ARREST DE LA COUR DE PARLEM.

qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé I. I. Rousseau, dénommé au Frontispice dudit Livre, fera pris & appréhendé au corps, & amené ès Prisons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conseiller-Raporteur, sur les faits dudit Livre, & répondre aux Conclusions que le Procureur Général entend prendre contre lui; & ou ledit I. I. Rousseau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquisition faite de sa perfonne, affigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés, & à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi fuivant l'Ordonnance; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès. Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil fept cent soixante - deux.

Signe, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit Ecrit mentionné ci dessus a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Justice, en présence de moi Etienne. Dagobert Nabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand' Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour. Signé, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE

DEPARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre: EMILE, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miséricorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Diocese: Salut et Benediction.

SAINT PAUL a prédit, MES TRES-CHERS FRE-RES, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enstès d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des bommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la Foi. (a) Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplic

(a) In novissimis diebus instabunt tempora periculosa : erant homines se ipsos amantes... clati, superbi, blasphemi... scalesti... criminatores... temidi & voluptatum amatores magis quam Dei... homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. Tim. c. 3. v. 1. 4. 8.

V FBI

plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie, par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner, en quelque sorte, à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'infinuer dans des esprits qu'elle trouve déja ensorcelés par la bagatelle, (b) elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de-la tant de Romans également obscènes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination, pour féduire l'esprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser, pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre Ie zele de la Religion, & prêche la tolérance univerfelle avec emportement. Tantôt enfin. réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la Foi au blasphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténebres, Jesus-Christ avec Bésial. Et tel' est spécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être proposé dans un Ouvragé récent, qui a pour titre; EMILE ou de l'Education. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme-(b) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. Sap. c. 4, v. 12...

plein du langage de la Philosophie, sans être véritablement Philosophe : esprit doué d'une multitude de connoissances qui ne l'ont pas éclairé. & qui ont répandu des ténebres dans les autres esprits: caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la fimplicité des mœurs avec le faste des pensées; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés. l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout les monde: on l'a vu invectiver, contre les sciences qu'il cultivoit; préconifer l'excellence de l'Evangile, dont il détruisoit les dogmes; peindre la beauté des vortus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde. l'Oracle du fiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avoit abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes : dans une autre production plus récente, il avoit infinué le poison de la volupté en paroisfant le proferire : dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'honnne, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entreprife, M. T. C. F.! l'éducation de la jeunesse est un des objets les plus importants de la sollicitude & du zele des Pasteurs. Nous savons que, pour résormer le monde, autant que le permettent la soiblesse & la cor-

ruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raifon humaine, de les faisir avec soin & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, feroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le faint Ministère, de veiller ainsi sur les premiers moments de la jeunesse Chrétienne; de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, afin qu'il croisse pour le salut; (c) de préparer de bonne heure, par de salutaires leçons, des Adorateurs finceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignesd'être la ressource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'EMILE propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de son éleve l'éleve de la nature, il met en principe une Assertion démentie, non-seulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. Posons, dit-il, pour maxime incontes-

⁽s) Sicut modò geniti infantes, rationabile finè dolo lac concupifcire: ut in co crescatis in salutem, 1, Fet. 6, 2.

table, que les premiers mouvemens de la nature font toujours droits: il n'y a point de perversité originelle dans le cœur bumain. A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des saintes Ecritures & de l'Eglise, touchant la révolution qui s'est faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il se trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice: étonnant contraste, qui, en déconcertant la Philosophie Payenne, la laisse errer dans de vaines spéculations! contraste dont la révélation nous découvre la fource dans la chûte déplorable de notre premier Pere! L'homme se fent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu. de sagesse, de vigilance; & si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisoit lui-même, sous la protection, & avec les graces de fon Dieu, des efforts puissants & continuels? Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus faine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion. & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels

excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avois opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses slots, & ne rompoit ses essorts?

I.'Auteur d'Emile, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. Nous, dit-il, qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous, qui ne voulons rien enseiener, à notre EMILE, qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éle. verons-nous ? à quelle Se de aggrégerons nous l'Eleve de la nature? Neus ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle là ; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduirc. Plût à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eut réellement mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions; celle, où le meilleur usage de la raison doit conduire, il l'eût immanquablement préparé aux lecons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique: & le culte Chrétien est essentiellement um culte raisonnable. (d) En effet, si le meilleur usage de notre raison ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce meilleur usage de la raison (d) Rationabile obliquium vestrum. Rem, c. 12. v. L.

nous conduit il au bien inestimable de la Foi-& de-là au terme précieux du falut? C'est à la raison elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de sçavoir s'il a daigné parler aux hommes. autrement que par les impressions de la nature: Il faut donc examiner si les faits, qui constatent la révélation, ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicanne la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois sa critique a été convaincue d'impuissance. Dieu, par la révélation. s'est rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage est évidemment très-digne de foi. (e) Que reste-t-il donc à l'homme qui fait le meilleur usage de sa raison, sinon d'acquiescer à ce témoignage? C'est votre grace. à mon Dieu! qui consomme cette œuvre de lumiere; c'est elle qui 'détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raison; & c'est dans ce travail, aussi noble qu'indispensable, que confiste ce meilleur usage de la raison, dont l'Auteur d'Emile entreprend de parler sansen avoir nne notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeunesse plus docile aux lecons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle

⁽e). Testimonia tua credibilia facta sunt pimis, Pfal., 22. v. 5, * 7

soit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, selon lui, connoître le bien & le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant, ajoute-t-il, exiger qu'un enfant eût cinq pieds de baut, que du jugement à dix ans.

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrés. Mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un ensant ne connoisse point la différence du bien & du mal, qu'il consonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien: que lui désobéir est un mal! Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

"Tout enfant qui croit en Dieu, dit encore "cet Auteur, est Idolâtre ou Antropomorphite." Mais s'il est Idolâtre, il croit donc plusieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des simulacres insensibles? S'il n'est qu'Antropomorphite, en reconnoissant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un ensant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'àge de dix ans n'est point l'àge d'un Philoso-

phe: un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'est rien de ce-qui tombe, ou de ce qui peut tomber sous les sens; que c'est une intelligence infinie, qui douée d'une Puissance suprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un Athée, par ses Sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adresse du Sophiste ne fera certainement pas que cet ensant, lorsqu'il croit en Dieu, soit Idolâtre ou Antropomerphite; c'est-à-dire, qu'il ne croye que l'existence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'accorde pas même à un jeune bomme de quinze ans. la capacité de croire en Dieu. L'homme ne sçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Died. ou s'il n'y en a point: toute la nature aura bean annoncer la gloire de son Créateur, il n'entendra rien à son langage! Il existera, sans fcavoir à quoi il doit fon existence! Et ce sera: la faine raison elle-même qui le plongera dans ces ténebres! C'est ainsi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obscurcir de fes noires vapeurs, le flambeau que la Religion présente à tous les âges de la vie humaine. Saint Augustin raisonnoit bien sur d'autres principes; quand il disoit, en parlant des premieres années de sa jeunesse. ,, Je tombai dès ce temps, là, Seigneur, entre les mains de quelques, uns de ceux qui ont foin de vous invoquer; & je compris par ce qu'ils me disoient de vous, & selon les idées que j'étois capable, de m'en former à cet âge-là, que vous étiez, quelque chose de grand, & qu'encore que vous suffiez invisible, & hors de la portée, de nos sens, vous pouviez nous exaucer & nous secourir. Aussi commençai-je dès mon enfance à vous prier, & vous regarder comme mon recours & mon appui; & à mesure que ma langue se dénouoit, j'employois ses, premiers mouvements à vous invoquer''. (Lib. 1. Confess. Chap. 1x.)

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'Emile. Aprèsavoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connoître eux-mêmes? Scaurontils fi leur ame est une substance absolument distinguée de la matiere? ou fe regarderont-ilscomme des êtres purement matériels & foumis aux seules loix du Méchanisme? L'Auteur d'E-MILE doute qu'à dix-huit ans; il foit encore temps que son Eleve apprenne s'il a une ame: il pense que, s'il l'apprend plutet, il court rijque de ne le sçavoir jamais, ne veut-il pas da moins que la jeunesse soit susceptible de la connoissance de ses devoirs? non. A l'en croire.

il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfans, sur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion. Il veut, en conféquence, que tous les soins de la premiere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre: Exercez, dit-il, fon corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra. C'est que cette oissveté lui a parue nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le tempsoù il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?

Qu'une femblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison? toutes deux veulent qu'un Maître fage & vigilant épie, en quelque forte dans fon Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu. l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour résister

au vice? Une heureuse expérience ne prouve-telle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient ensin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reste, M. T. C. F., ne soyons point surpris que l'Auteur d'Emile remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu. il ne la croit pas nécessaire au salut. Hest clair, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, il est clair que tel bomme parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours. Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur tout dans le système d'un-Ecrivain qui foutient que la raison est absolument faine. Saint Paul affure, qu'entre les Philesophes Payens, plusieurs font parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. Ce qui peut être connu de Dieu, dit cet Apôtre, leur a été manifesté, Dieu le leur avant fait connoître: la consideration des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puisfance même éternelle, & sa divinité, en sorte qu'ils font sans excuse; puisqu'ayant connu Dieu, ils ne t'ont point glorissé comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci: en se disant-sages, ils sont devenus fous (f).

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocents & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre! vie: Comment seroient-ils excusables (avec une raison saine telle que l'Auteur la suppose) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. Je sçais, fait-il dire encore au personnage supposé qui lui sert d'organe, je sçais que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à sçavoir: mais ce mê.

⁽f) Quod notum est Dei manisestum est in illis: Deus enim illis manisestavit. Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea que facta sunt intellecta conspiciuntur: sempirerna quoque eius virtus & divinitas, ira ut sint inexcusabiles; quia cum cognovisient Deum, non sicut Deum glorisicaverunt, aut gratias egerunt: sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor corum; dicentes enim se este sapientes, stulti sacti sunte Rem, c. x. v. 19. 22.

me monde est-il éternel, ou créé? Y a-t il un principe unique des choses? Y en a-t il deux ou plusieurs, Es quelle eft leur nature? je n'en sçais rien , & que m'importe? je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour propre, mais qui sont inutiles à ma conduite, & supérieurs à ma raison. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde est gouverné par une volonté puissance & sage: il avoue que cela lui importe à sçavoir; & cependant, il ne seait ditil, s'il n'y a qu'un seul principe des choses, ou s'il y en a plusieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le sçavoir. S'il y a une volonté puissante & fage qui gouverne le monde, est-il conceva. ble qu'elle ne foit pas l'unique principe des choses? Et peut-il être plus important de sçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne sçait quelle est la nature de Dieu, & bientot après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté & de bonté; n'est-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dicu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les absurdités. La pluralité des Dieux, dit énergiquement Tertullien,

^{*} Deus est une nullité de Dieu *, admettre un Dieu .
eum sum mae'est admettre un Etre suprême & indépendant
gnum sir, auquel tous les autres Etres soient subordonnés.
rectè verestes no- Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

Il n'est pas étonnant, M. T. C. F. qu'un hom-stra prome qui donne dans de pareils écarts touchant nuntiavii la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle non unus nous a révélée. A l'entendre toutes les révéla-eft, non tions en général ne font que dégrader Dieu, entull. adlui donnant des passions bumaines. Loin d'éclaireir reinem les notions du grand Etre, poursuit il, je vois que liv. 1. les dogmes particuliers les embrouillent; que lein de les ennoblir, ils les avilissent : au aux mosteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes. C'est bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconséquence & l'absurdité. C'est bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puisqu'il attaque directement son essence, en révoquant en doute son Thité

Il a fenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie: Quoi! toujours des témoignages bumains! toujours des bommes qui me rapportent ce que d'autres bommes ont rapporté? Que d'bommes entre Dieu & moi! Pour que cette plainte sût sensée, M.T.C.F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est sous des qu'elle n'a point été saite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye

ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a addressé sa parole. Mais n'est il donc pas une infinité de faits. même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains. l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante fi fouvent & avec tant d'affurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événemens qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de fon incrédulité.

Qu'un bomme, ajoute-t-il plus loin, vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut: reconnoissez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect: à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la nature? Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutesois ce qu'il ajoute: Reste ensin, dit-il, l'examen le plus important dans la Dostrine annoncée... Après avoir prouvé la Doc.

trine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine , Or , que faire en pareil cas? Une seule chose: revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eut-il valu n'y pas recourir. c'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F. que dans la question des Miracles, on ne se permet point le Sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'Education. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des Imposteurs voudroient opposer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du fein de Dieu, les miracles font produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut. confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui font le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enfeignement de la Religion. Il ne fe trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonstrations; mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raison; il nous représente comme des Enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes, l'un par l'autre, sans diversité d'objets, ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F. la bonnefoi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son Ouvrage: J'avoue que la majesté de l'Ecriture m'étonne ; la fainteté de l'Ecriture parle & mon cœur. Voyez les livres des Philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près celui-là, se peut - il qu'un livre à la fois si sublime & si simple foit l'ouvrage des bommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un bomme lui - même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux Settaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grace touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'binl'homme, où est le sage qui sçait agir, souffrir &? mourir fans foible ffe, & fans oftentation? Oui, fi la vie & la mort de Socrate font d'un Sage, la vie & la mort de Jesus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate dont personne ne doute, sont moins attestis que ceux de Jésus-Christ Il seroit plus inconcevable que plusieurt hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conféquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui - même: le voilà confondu par fes propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter, Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la la raison, & qu'il est impossible à tout bomme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions; être toujours modeste &? sirconspect ... respecter en silence ce qu'on ne scan. roit, ni rejetter, ni comprendre, & s'bumilier devant le grand Etre qui seul sçait la vérité. Voila le Scepticisme involontaire où je suis resté. Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on resuse de se soumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité, si grands, si frappans, si parsaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (g).

Il femble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle; Ce que Dieu veut qu'un bomme fasse, dit-il, il ne le lui fait pas dire par un que tre bomme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit ass fond de son cœur. Quoi donc! Dieu n'a-til pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de fe foumettre à lui, dès que nous fommes fûrs que c'est lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'a. vons-nous pas de sa divine parole! Les faits de Socrate dont personne ne doute sont de l'aveu même de l'Auteur d'Emile, moins attestés que ceux de Jésus-Christ. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélèe. Mais est-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoisse la nécessité? Non, M. T. C. F. Si je me

⁽g) Mentita est iniquitas fibi, Pfal. 26. v. 12.

trompe, dit-il, c'est de bonne-foi. Cela me suffir. pour que mon erreur même ne me soit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y ottroit peu de mal à cela; c'est-à dire que, selon lui, il sussit de se persuader qu'on est en posfession de la vérité; que cette persuasion, sûtelle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un fujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme fage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéisme, dira qu'il est de bonnefoi. Or, n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes sanatiques, à tous les délires de l'esprit humain? N'est-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de caltes divins, qu'on y compte d'Habitans? Ah! M. T. C. F., ne prenez point le change sur ce point. La bonne-foi n'est estimable, que quand elle est éclairée & docile. Il nous est ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec fimplicité. Nous avons pour ga rant des promesses l'autorité de l'Eglise : apprenons à la bien connoître, & jettons-nous ensuite dans fon fein. Alors nous pourrons compter fur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, sans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle infigne mauvaise soi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous résutons, sait raisonner le Chrétien & le Catholique! Quels discours pleins d'ineptie ne prêtet-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables! Il imagine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'Inspiré; & l'Incrédule, qu'il qualisse de Raisonneur; & voici comme il fait parler le premier: La raison veus apprend que le tout est plus grand que sa partie; mais moi, je vous apprends de la part de Dieu que c'est lapartie qui est plus grande que le tout; à quoi l'Incrédule répond: Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à qui croirai-je par presérence, de lut qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité?

Mais de quel front, M. T. C. F. ofe-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruite de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhenfibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles: mais il ne sussit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous

l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise soi de l'Auteur d'EMILE, n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. Nos Catholiques, lui fait - il dire, font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils a cela? Sil leur faut un aussi grand appareil de preuves bour établir cette autorité, qu'aux autres Sestes pour établir direclement leur doctrine. L'Eglife décide que l'Eglife a droit de décider : ne voilà t-il pas une autorité bien prouvée? Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi : Je décide que je suis infallible, donc je le suis: imputation calomnicuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'Esprit de l'Evangile, les errours même & la foiblesse de l esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglife, établie par Jesus-Christ, est une Eglise infaillible. Nous affarons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, fon Eglife l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de Jésus-Christ: procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche est ridicule & infenfé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'esprit d'irreligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois? Songe, dit l'Auteur d'Emile à fon Eleve, qu'elle. (l'espece humaine) est composée essentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois en servient ôtés, il n'y paroîtroit gueres, & que les choses n'en iroient pas plus mal Toujours, ditil plus loin, la multitude sera facrifiée au fetit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier: toujours ces noms spécieux de justice & de subordination, serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit, continue-t-il, que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux détens des autres. Par où juger de la considération qui leur est due selon la justice & la raison? Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ofe critiquer les intentions de celui par qui regnent les Rois: (b) ainsi elle se plaît à empoisonner les sources de la félicité publique, en foufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en font la fuite. Mais, que vous dit la Religion? Craignez Dieu: respectez le Roi (i) que tout bomme soit soumis aux Puissances suférieures : car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu; & c'est lui qui a établi toutes celles qui

⁽b) Per me reges regnant. Prov. c. 8. v. 15. (i) Deum timete: Regem honorificate. 1. Pa. c. 2. v. 17.

font dans le monde. Quiconque réfiste donc aux Puisfances, résiste à l'ordre de Dieu; & ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux-momes (k).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui est de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent son autorité, comme à Dieu même. Les seuls intérêts de l'Etre suprême peuvent mettre des bornes à votre soumission; & si on vouloit vous punir de votre sidélité à ses ordres, vous devriez encore souffrir avec patience & sans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les siéaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de seur pussiance. Les Chrétiens, dit saint Augustin, leur obéissient dans le temps à cause du Dieu de l'Eternité (s).

Nous ne vous avons exposé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'Education: Ouvrage également digne des Anathèmes de l'Eglise, & de la sévérité des Loix: & que faut-il de plus pour vous en inspirer une juste horreur? Malheur à vous, malheur à la Société, si vos ensans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMLE.

⁽k) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim protestas nisi à Deo: que autem sunt, à Deo ordinate sunt. Itaque, qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt. Rom. c. 13. v. 1. 2.

⁽¹⁾ Subditi erant propter Dominum xternum, etiam Domino tempotali. Aug. Enarrat. in Pfal. 124.

Comme il n'y a que la Religion qui nous aic appris à connoître l'homme, sa grandeur, sa misere, sa destinée suture, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur folide dans cette vie & dans l'autre. Nous fcavons. M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne est délicate & laborieuse : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté! qu'elle fagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caracteres, fans s'écarter jamais en rien des regles du devoir! quel zêle & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux qui font les triftes effets de notre corruption héréditaire; en un mot, pour leur apprendre, fuivant la Morale de faint Paul, à vivre en ce monde avec temférance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons. (m) Nous disons donc, à tous ceux qui font chargés du foin également pénible & honorable, d'élever la jeunesse: Plantez & arrofez, dans la ferme espérance que le Seigneur, fecondant votre travail, donnera

⁽m) Erudiens nos, ut abnegantes impletatem & faculatia desideria, sobrie & june & piè vivamus in hoc faculo expectantes beatam spem. Tri. 6. 2. v. 12. 13.

l'accroissement; infistez à temps & à contre-temps, felon le confeil du même Apôtre; usez de réprimande, d'exhortation, de paroles feveres, sans perdre patience & sanscesser d'instruire; (n) sur-tout, joignez l'exemple à l'instruction: l'instruction fans l'exemple est un opprobre pour celui qui la donne, & un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie foit votre modele; recommandez avec soin à vos enfants, de faire des œuvres de justice & des aumines, de se souvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces; (0) & votre postérité, comme celle de ce saint Patriarche; sera aimée de Dieu & des bommes (p). Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'intelligence: & ces rayons font quelquefois prématurés. Formez l'enfant à l'entrée de sa voyz, dit le Sage, dans sa vieillesse même il ne s'en écartera point. (q) Tel est en effet le cours ordinaire de

⁽n) Insta opportune, importune: argue, obsecra, increpa in omni patientia & doctrina. 2. Tinot. c. 4. v. 1. 2.

⁽v) Fili's vestris mandate ut faciant justitias & eicemofinas, ut sint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in tota virtate sua. Tot. c. 14.

⁽p) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bona vita & in fancta convertatione permansit, ita ur accepti essent tam Deo, quam hominibus & cunchis habitatoribus in terra. Bid. v. 17.

⁽⁴⁾ Adoleteens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. Prov. c. 22. v. 6.

la vie humaine: au milieu du délire des pasfions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumiere qui se renime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme oùil est plongé, & lui en montrer les issues. Combien, encore une sois, qui, après les écarts d'une jeunesse licentieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reste, en finissant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miféricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion suinte dans laquelle vous avez en le bonheur d'être élevés; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée. qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jésus Christ, de rendre ses prometfes vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou perniciense a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle -gêne les défordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jésus - Christ : Rien is plus fort qu'elle, s'écric faint Jean Damascene, c'est un rocher que les slots ne renversent point; c'est une montagne que rien ne peut détruire (r).

A ces causes, vû le Livre qui a pour titre: EMILE, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. A Amsterdam, chez Years Neaulme, Libraire, 1762. Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété & par leur sçavoir, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; établiffant des maximes contraires à la Morale Evangélique; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain: comme contenant un très-grand nombre de propositions respectivement sausses, fcandaleuses, pleines de haine contre l'Eglise & ses Ministres, dérogeantes au respect dù à l'Ecriture Sainte & à la Tradition de l'Eglise. erronées, impies, blasphématoires & hérétiques. En conféquence Nous défendons très-expressément à toutes personnes de notre Diocèfe de lire ou retenir ledit Livre, fous les peines de droit. Et sera notre présent Mande-

⁽r) Nihil Ecclessa valentius, rupe fortior est.... semper viget; cur cam scriptura montem appellavit? Urique quia everti non protest. Damasc. Tom. 2, p. 462, 463.

XXXVI MANDEMENT.

ment lû au Prône des Messes Paroissales des Eglises de la Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & assiché par-tout où besoin sera. Donne à Paris en notre Palais Archiépiscopal, le vingtieme jour d'Août mil sept cent soixante-deux.

Signé, & CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monseigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. D C C. L X I I.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Genève,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

Pour quoi faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire: mais vous attaquez aussi ma personne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ETOIS né avec quelque talent; le public l'a jugé ainfi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le seu du premier âge je n'eusse pu réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite,

quand ce feu commençoit à passer. l'approchois de ma quarantiéme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée. & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'Académie m'agitant l'esprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point sait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me fentis engagé dans la carriere, presque sans y avoir penfé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'âge où l'on cesse de l'ê. tre, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque chose: mais aussi le repos & les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une affictte plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il faliut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'est un dédomagement pour ceux qui font toujours loin d'euxmêmes, ce n'en sut jamais un pour moi.

Si j'aussaun moment compté sur un bien si frivole, que j'aurois été promptement désabusé! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public sur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de suite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me suis vu dans la même année vanté, sêté, recherché, même à la Cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit: Les soirs on m'attendoit pour m'assaffiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même source; le tout me venoit pour des chansons.

I'ar ecrit fur divers fujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppofés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé fur les matieres que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentimens. Après mon premier discours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas : Après ma lettre sur la musique françoise, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur; On eût dit que le fort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra; Après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée & misantrope: Après la lettre à M. d'A.

Jembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne: Après l'Héloïse, j'étois tendre & doueereux; maintenant je suis un impie; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flotant le fot public fur mon compte, fachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je fuis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais fincere en tout, même contre moi; fimple & bon, mais fensible & foible, faifant souvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes fentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison: craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits-forts; Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes fentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flaterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voila mes crimes, & voila mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur ennivrante qui ensie sans rassasser, excédé du tracas des oisiss sur-

chargés de leur tems & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joye. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes femblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laiffer mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. l'avois tort; des huifsiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cefa quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'abuser de votre patience: mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, & des causes qui m'y ont réduit.

UN GENEVOIS fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre est brulé fans respect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Protestant propose en pays protestant des objections contre l'Eglise Romaine, & il est décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain suit dans une République des objections contre l'Etat monarchique, & il est décrété par le Parlement de Paris. Il saut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, & qu'il se croye le légitime juge du genre humain.

CE MEME Parlement, toujours fi foigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans favoir si cet Etranger est bien l'Auteur du Livre qui porte son nom, s'il le reconnoit pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il fouffre, on commence par le décréter de prise de corps; on l'ent arraché de fon lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats; on l'eût brûlé, peut-être même sans l'entendre, car qui fait si l'on eût poursuivi plus régulierement des procédures fi violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquisition? Ainsi c'est pour moi feul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi feul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'aziles que je pouvois choisir au même prix! Je ne sai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je fai bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

LE CITOYEN de Genève ne doit rien à des Magistrats injustes & incompétens, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point sommé de comparoî-

tre, il n'y est point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secone la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le soible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

IL ABANDONNE en foupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des anis, il les suit. Dans sa foiblesse il supporte un long voyage; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces.... Que vais-je dire ? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en sécret la plus amere de mes douleurs!

ET POURQUOI tout cela? Je ne dis pas, sur quelle raison? mais, sur quel prétexte? On ose m'accuser d'impiété! sans songer que le Livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette piece justificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a seint d'y trouver! Mais elle restera, quoiqu'on sasse; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que

les torts d'un ami de la vertu.

T'eviterai de parler de mes contemporains; ie ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinoza enseignoit paisiblement sa doctrine; il saifoit sans obstacle imprimer ses Livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il v fut bien recu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté : les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaîres; il vécut & mourut tranquille, & même confidéré. Aujourd'hui, dans le ficcle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Etre suprême, le défenseur de la cause de Dieu, slétri . proscrit, poursuivi d'Etat en Etat, d'azile en azile, fans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur & qui seroit barbare, même contre un homme en santé, se voit interdire le seu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illustre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

ECHAPPE' aux bourreaux il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame aussi noble que la naissance, un illustre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autorise; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de fes difgraces; il lance, lui Prélat catholique un Mandement contre un Auteur protestant; il monte fur fon Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de fon Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Aussi-tôt le reste de son Clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'en mêle; le dernier Cuistre vient trancher du capable, il n'y a pas un fot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroisse qui bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple, & ce n'est pas tout Voici, peut-être, une des situations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour-propre sont les plus aifés à fatisfaire, & permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvre mes persécuteurs d'un ridicule inessable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes, sans que je les dise! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'mouvoir les Puissances! quels sevains il verroit s'échausser par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle risible cause il verroit les Etats de l'Europe se liguer contre le sils d'un horloger! Que je jouïrois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument!

Josqu'rei ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute fatire, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en désendant le mien. Irois-je en la quittant la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non, luissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me désendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me désendre. Il sussit pour cela de ce qui est sû du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit ofsensé.

- Une chose étomante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sait plier sous aucune

puissance ni faire aucune paix avec les Janfénistes, devenir fans le favoir leur fatellite & l'infrument de leur animosité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable févir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloise, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable source de tous mes malheurs. l'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquesois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne favois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le sil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage fans en trop dire, mais je pouvois au-moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en donter.

CROIRA-T-ON que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croîre ou le dire; mais vous dont la conscience ne sait point soussir le mensonge, vous ne le di-

^(*) Page 282 de la nouvelle Edition faifant le Tome, VI. des Ocuvies; note du Lionaire.

rez pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocèfe, & vous n'avez point donné de Mandement, Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloise a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, quevous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penfer n'y font pas plus déguifées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, - & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réferve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi done n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher? Me lisoit - il moins? Goutoit-il moins mes Livres? Etoit il-moins exposé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue & quand elle le fut, le public avoit déja donné fon suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la faisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes & de buchers: mon Livre étoit le Tocsin de l'Anarchie & la Trompette de l'Athéisme; l'Auteur étoit un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût fi longtems laissé vivre. Dans cette rage univerfelle, vous eûtes honte de garder le filence r vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, & fervir vos ennemis que d'essquer leurs reproches. Voila, Monseigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement; & voila, ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

IL Y A longtems qu'on a substitué des bienféances d'état à la justice. Je sai qu'il est des circonftances malheureuses qui forcent un homme public à févir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expose à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je suis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou rifquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous avez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma personne avec aussi peu d'honnêteté que devérité; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accablicz d'injures qui, sans nuire à ma cause, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, sans raison, sans nécessité, sans respect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton si peu digne de votre caractere. Et que vous avois - je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, & qui les respecte encore, aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; sans affoiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgraces; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

Monseieneur, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons si vous avez été du moins équitable & juste; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, & les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement: l'un, de censurer mon Livre; l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, & que par-tout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du fujet & par la qualité de l'adversaire à prendre une marche pésante & à suivre pied-à-pied toutes fes censures, pour chaque mot il faut des pages; & tandis qu'une courte fatire amuse, une longue désense ennuve. Cependant il faut que je me défende ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je désendrai mon honneur plutôt que mon livre, Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois. parce que je le dois; mais fans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

LE PRINCIPE fondamental de toute morale, fur lequel j'ai raifonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable est, que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice

& l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naisse avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indissérente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naissent; j'en ai, pour ainsi dire, suivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent ensin ce qu'ils sont.

J'at encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple; il est composé de deux substances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus une passion simple; mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent & l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne se déve-

loppe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'est que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'est que quandil le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ses rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des chofes, à prendre des idées de convenance de justice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices c'est parce que leurs intéréts se croisent & que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voila le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de foi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à

chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui: Alors la confcience, plus soible que les passions exaltées est étoussée par elles, & ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot sait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrisser ses intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangere, aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voila, Monseigneur, le troisieme & dernier terme, au delà duquel rien ne reste à faire, & voila comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose sût absolument possible; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

LA-DESSUS vous dites que mon plan d'éducation, (1) loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des

⁽¹⁾ Mandement in-4 pag. 5. in douze p. x.

bommes; & votre unique preuve est de m'oppofer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel & de ses essets, que le baptême. D'où il suivroit, selon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de si haut que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, fujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Ecriture ni si clairement ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur v faire contracter la corruption morale, & pour les condanner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage? Je ne dirai pas fi (comme vous vous envantez) vous éclaircissez par ce sistême le mistere de notre cœur, mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice & la bonté de l'Etre suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

MAIS au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru son livre utile au geure humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a

destiné; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'ame. par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous fommes tous fortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam fortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures: mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées ? le fang de Christ n'est-il donc pas encore affez fort pour effacer entierement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dicu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blamez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

ON POURROIT, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne parois-

⁽²⁾ Si l'on d'soit, avec le Docteur Thomas Buruet, que la cortuption & la mortalité de la race humaine, suite du peché d'Adam, sut un esset naturel du fruit defendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui assoiblirent l'entendement, & qui potterent par tout les principes du vice & de la mott alors il sau-

fent par nul figne extérieur; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles; au lieu que, selon moi, la malice infuse du péché devroit se marquer dans ceux-ci par des différences sensibles. Avec les secours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême; tous les Chrétiens, poursuivroit-on, devroient être des Anges; & les infidelles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté pressée pourroit devenir embarrassante: car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à si haut prix, se réduit à peu près à rien?

Mais, Monseigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour sortir de là; quand je conviendrois que le baptême ne rémedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raisonné plus solidement. Nous sommes, dites-vous, pécheurs à cause du péché de nôtre premier pere; mais notre premier pere pourquoi sut-il pécheur lui-même? Pourquoi

droit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, &, sinon l'immortalite qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'esonomie animale rétablie, la même raison par laquelle vous expliquerez son péché ne seroit-elle pas applicable à ses descendans sans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injustice, en nous rendant pécheurs & punissables par le vice de notre naissance, tandis que notre premier pere sut pécheur & puni comme nous sans cela? Le péché originel explique tout excepté son principe, & c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) l'on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le mistere de notre propre cœur; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laisse dans l'obscurité.

(3) Mandement in-4 p. 5. in-12. p. xt. (4) Regimber contre une defense inutile & arbitraire est un penchant naturel, mais qui, soin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui même & pour le maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui seroit utile; mais un Etre foible dont la loi restreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & réclame en son cœur ce qui lui est oié. Lui faire un crime de cela seroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce seroit vouloir en même tems qu'il fut & qu'il ne fut pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paroit il moins une véritable défense qu'un avis paternel; c'eft un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idee est affurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & mome au texte de la Genese que celle qu'il plait aux Docteurs de nous preserire: car quant à la menace

Vous ne favez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il faloit chercher la cause. L'homme sut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: Mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

Capendant vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble (5) ce mélange frappant de grandeur & de basses, se d'ardeur pour la vérité & de gost pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le

de la double mort, on a fait voir que ce mot morte morieris n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hebrassme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

ne peut avoir seu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commiscration dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la semme, qu'à considérer dans toutes ses circenstances le péché d'Adam, l'on n'y peuttrouver qu'une se faure des plus légeres. Cependant selon eux, quelle estroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus giands crimes, que d'être condanné, lui & toure sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des seux de l'enser; est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croitois blasphémer.

(5) Mandement in-4 P. C. in-12. P. XI.

vice, qui se trouve en nous. Etonnant contraste. ajoûtez-vous, qui déconcerte la tbilosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations!

CE N'EST pas une vaine spéculation que la Théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conféquences bien liées, & qu'en nous menant à la fource des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appellez philosophie pavenne la profession de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (a); mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

PERMETTEZ. Monfeigneur, que je remette fous vos yeux la conclusion que vous tirez d'une objection si bien discutée, & successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, & fi, durant tout le cours de sa vie il ne faisoit lui-même, sous la protection & avec les graces de son Dieu, des efforts puissans & continuels?

C'EST.

⁽a) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite, d'avoir admis plusieuts Dieux.

⁽⁶⁾ Emile Tome III. p. 68 & 69. prem. Edition. (7) Mandement in-4 p. 6. in-12. p. x1.

C'EST-A-DIRU: Nous voyons que les bommes sont méchans, quoiqu'incessamment tirannisés dès leur enfance; si donc on ne les tirannisoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre sages; puisque, même en les tirannisant sans cesse, il est impossible de les rendre tels?

Nos raisonnemens sur l'éducation pourront devenir plus sensibles, en les appliquant à un autre sujet.

Surrosons, Monfeigneur, que quelqu'un vint tenir ce discours aux hommes.

" Vous vous tourmentez beaucoup pour cher" cher des Gouvernemens équitables & pour
" vous donner de bonnes loix. Je vais premié" rement vous prouver que ce font vos Gouver" nemens-mêmes qui font les maux auxquels
" vous prétendez remédier par eux. Je vous
" prouverai, de plus, qu'il est impossible que
" vous ayez jamais ni de bonnes loix ni des
" Gouvernemens équitables; & je vais vous
" montrer ensuite le vrai moyen de prévenir,
" fans Gouvernemens & sans Loix, tous ces
" maux dont vous vous plaignez."

Surrosons qu'il expliquât après cela son sistème & proposat son moyen prétendu. Je n'examine point si ce sistème seroit solide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être se contenteroit on d'ensermer l'Auteur avec les soux, & l'on lui rendroit justice: mais si malheureusement il l'étoit, ce seroit bien pis, &

vous concevez, Monseigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas assez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le fort de cet homme, il est fûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre sur le sien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire sa cour aux Puissances, & tout sier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer sur lui sa brochure & ses injures, & ne se vantât d'avoir réduit au silence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, ensin, qu'un homme grave, & qui auroit son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'avisêt d'argumenter ainsi. Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix sont le seul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que servit ce, grand Dieu! Si nous ne les aviens plus? Vous nous êtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un bomme abominable.

Sr ce pauvre homme ofoit parler, il diroit, fans doute. " Très-Excellent Seigneur, votre

A M. DE BEAUMONT. 27

Grandeur fait une pétition de principe. Je ne dis point qu'il ne faut pas réprimer le vice, mais je dis qu'il vaut mieux l'empêcher de naître. Je veux pourvoir à l'infuffisance des Loix, & vous m'alléguez l'infuffisance des Loix. Vous m'accusez d'établir les abus, parce qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux qu'on les prévienne. Quoi! s'il étoit un moyen de vivre toujours en santé, faudroit-il donc le proscrire, de peur de rendre les médecins oisses? Votre Excellence veut toujours voir des gibets & des roues, & moi je voudrois ne plus voir de malsaiteurs: avec tout le respect que je lui dois, je ne crois pas être un homme abominable ".

Hélas! M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus faine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnisques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus faine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuse, donnoit aux ensans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres, que de brûler en enser; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ou

vrage. Dans quelles erreurs, dans quels exces, 4. bandonnée à elle même, ne se précipiteroit elle donc tas? La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtresses achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs; i'ai prouvé cela. C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées : que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts? Je pourrois dire: c'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues Et brife tout. Elargiffez fon lit Et le laiffez courir sans obstacle; il ne fera jamais de mal. Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de College, que chacun applique à fa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, selon vous les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine & vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de sagesse & de vigilance, que selon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre manière, & qu'au sond vous ne pensez pas de ce siecle la lie des siecles tout le mal que vous afsectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

JE CONVIENS qu'il est supporflu de chercher

de nouveaux plans d'Education, quand on est si content de celle qui existe: mais convenez aussifi, Monseigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas dissicile. Si vous eussiez été aussi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèse est été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne sût point retombé sur les Jésuites; je n'en aurois point été écrasé par compagnie; vous sussiez resté plus tranquille, & moi aussi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foiblesse, &, selon vous, la corruption de notre nature, il sussiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raifonhumaine, de les saisir avec soin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) Par là, continuez - vous, ces esprits, encore exempts de préjugés servient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes pafsions prendroient les impressions de toutes les vertus. Nous fommes done d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajoùté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne pensois pas que cela fût nécessaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur, si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas fi dans votre pays les Prêtres eux-

⁽⁹⁾ Mandement in-4. p. 5. in-12. p. x.

mêmes passent pour de si bons Citoyens; maiscomme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté & vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien prosité, s'il en a fait de si grands saints, (9) vrais adorateurs de Dieu, & de si grands hommes, dignes d'être la ressource & l'ornement de la patrie. Je puis ajoûter une observation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'est que de tant de Rois qu'a eus votre Nation, le meilleur est le seul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné l'exclusion; qu'ils élevent la jeunesse, s'ils en sont capables; je ne m'y oppose pas; & ce que vous dites là-dessus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan sût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Eglise?

Si l'nomme est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & si les hommes sont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre; il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain sera toujours, bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation né-

⁽⁹⁾ Mandement in-4. p. 5. in-12. p. x. (10) Ibid.

gative comme la meilleure ou plutôt la feule bonne; je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'APPELLE éducation positive celle qui tend' à former l'esprit avant l'age & à donner à l'ensant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces connoissances & qui prépare à la raison par l'exercice des fens. L'éducation négative n'est pas oissve, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il est en état de l'entendre, & au bient quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oissiveté de l'ame m'ai paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance & à savoir qu'il ne sait rien. Vous convenez que le jugement a ses

progrès & ne se forme que par dégrés. Muis s'ensuit-il, (11) ajoûtez-vous, qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. Quoi! poursuivezvous, il ne sentira jas qu'obeir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal? Bien loin de là; je foutiens qu'il fentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon, qu'obéir à fon pere est un mal, & que lui désobéic est un bien, en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, i'en conviens, que c'est un mal d'être puni & un bien d'être récompensé; & c'est dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que se regle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & surtout dans le dialogue du maître & de l'enfant sur ce qui est mal (12). Pour vous, Monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature bumaine, en lui attribuant une-Autidité qu'elle n'a toint. On ne sauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait

⁽¹¹⁾ Mandement in-4. p. 7. in-12. p. xIV.

⁽¹²⁾ Emile Tome 1. p. 189. (13) Mandement in-4. p. 7. in-12. p. x1v.

plait d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'est une obfervation facile à faire & sensible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'est donc pas la calomnier, & c'est vous qui l'avez calomniée en lui imputant une mali-

gnité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; (14) Ne vouloir enfeigner la sagesse à l'homme que dans le tems qu'il sera do. miné par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette? Voila derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, prémiérement, que celui qui fera élevé comme je veux ne sera pas dominé par les pasfions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la fagesse pouvoient retarder le dévelopement de ces mêmespassions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon éleve, & quand elles font prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des foins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt

⁽¹⁴⁾ Mandemon in-4. p. 9. in-12. p. xv114

& de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus fur un cœur déja livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles: soit pour l'armer ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme ensoit occupé..

Vous dites. (15) Pour trouver la jeunesse plusdocile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion. La raison en est simple; c'est que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de scntir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois: Pour trouver la jeunesse plus docile aux lecons qu'on lui prépare, on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison. Ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, & feroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choisis l'àge de raison pour inculquer l'erreur. & vous. vous prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il. Buisse discerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, & lequel paroît chercher à féduire, de celui qui ne veut parler. qu'à des hommes, ou de celui qui s'addresse aux enfans?

Vous me censurez d'avoir dit & montré que

tout enfant qui croit en Dieu est idolatre ou antropomorphite, & vous combattez cela: en: difant (16) qu'on ne peut supposer ni l'un nil'autre d'un enfant qui a recu une éducation Chrétienne. Voila ce qui est en question ; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus Chrétienne ne fauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ses idées des êtres matériels, au dessus desquels tant d'hommes ne fauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience : j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, & à fe rappeller si, lorsqu'il a eru en Dieu étant ensant, il ne s'en est pas toujours sait quelque image. Quand vous lui dites que la divinité n'est' rien de ce qui peut tomber sous les sens; ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'une intelligence infinie, il ne fait ce que c'est qu'intelligence, & il fait encore moins ce que c'est qu'infini. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les en2tend; car cela ne coute guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être gron? dé ou puni. Tous les anciens, suns excèpter lesluifs, se sont réprésenté Dieu corporei, & combien de Chrétiens, surtout de Catholiques, sons encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans

⁽¹⁶⁾ Mandement in 4. p. 77 in-12; p. xty 2-

parlent comme des hommes, c'est parce que les hommes font encore enfans. Voila pourquoi les misteres entassés ne coûtent plus rien à personne; les termes en sont tout aussi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Christianisme moderne est de s'être fait un certain jargon de mots sans idées, avec lesquels on satisfait à tout hors à la raison.

PAR l'examen de l'intelligence qui mene à la connoissance de Dieu, je trouve qu'il n'est pas raisonnable de croire cette connoissance (17) toujours nécessaire au salut. Je cite en exemple les insensés, les enfans, & je mets dans la même classe les hommes dont l'esprit n'a pas acquis asfez de lumieres pour comprendre l'existence de Dieu. Vous dites là-dessus; (18) ne soyons poins surpris que l'Auteur d'Emile remette à un tems se reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut. Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot toujours, qui non. seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque selon ma phrase cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut; & qu'elle ne le seroit jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsisication, vous poursuivez ainsi:

" IL EST clair, " dit-il par l'organe d'un perfonnage chimérique, " il est clair que tel homme

⁽¹⁷⁾ I mile Tam, II. p. 352, 353. (12) Mandement in-4. p. 9. in-12. p. xviii.

", parvenu jusqu'à la vieillesse fans croire en ", Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa pré-", fence dans l'autre, " (vous avez omis le mot de vie) ", Si son aveuglement n'a pas été volon-", taire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours."

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce perfonnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vicaire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du Livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous siétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui cenfure devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un bonnne qui feroit dépourvû de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Vous affirmez enfuite (19) qu'une telle prétention est souverainement
absurde. St. Paul assure qu'entre les Philosophes payens plusieurs sont parvenus par les seules forces de
la raison à la connoissance du vrai Dieu; &-là desfus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en est un grand quand on le résute, & un très-grand quand on le dissame. Or vous n'avez point en-

⁽¹⁹⁾ Mandement in-4. p. 10. in 12. p. xviit;

tendu le passage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera si c'est ma saute ou la votre quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

" Nous tenons " (Les Réformés) " que nul , enfant mort avant l'âge de raison ne sera privé du bonheur éternel. Les Catholiques crovent la même chose de tous les enfans qui ont recu le baptême, quoiqu'ils n'aient jamais entendu parler de Dieu. Il v a donc des cas où l'on peut être fauvé sans croire en Dieu, & ces cas ont lieu, foit dans l'enfance, foit dans la démence, quand l'esprit humain est incapable des opérations nécessaires pour reconnoître la Divinité. Toute la différence que je vois ici entre vous & moi est que vous prétendez que les enfans ont à sept ans cette capacité, & que je ne la leur accorde .. pas même à quinze. Que j'aye tort ou raison, , il ne s'agit pas ici d'un article de foi, mais d'une fimple observation d'histoire naturelle. , PAR le même principe, il est clair que tel , homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne fera pas pour cela privé , de sa présence dans l'autre vie, si-son aveu-", glement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il ", ne l'est pas toujours. Vous en convenez pour , les infensés qu'une maladie prive de leurs fa-, cultés spirituelles, mais non de leur qualité " d'hommes, ni, par conséquent, du droit aux

bienfaits de leur créateur. Pourquoi donc n'en pas convenir aussi pour ceux qui, séquestrés de toute société dès leur enfance, auroient mené une vie absolument sauvage, privés des lumieres qu'on n'acquiert que dans le commerce des hommes? Car il est d'une impossibilité démontrée qu'un pareil sauvage • • pût jamais élever fes réflexions jusqu'à la connoissance du vrai Dieu. La raison nous dit qu'un homme n'est punissable que pour les fautes de sa volonté, & qu'une ignorance invincible ne lui fauroit être imputée à crime. D'où il suit que devant la justice éternelle, tout homme qui croiroit s'il avoit les lumieres nécessaires est réputé croire, & qu'il n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le cœur se ferme à la vérité. " Emile T. II. pag. 352 & Suiv.

Voila mon passage entier, sur lequel votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort dissérente. Je dis qu'il saut avoir l'entendement développé & l'esprit cultivé jusqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, & surtout pour les trouver de soi-même sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des homines barbares ou sauvages; yous m'alleguez des philosophes; je dis

qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques Philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu; je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît souverainement absurde. Qu'oi! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer?

Quand un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une sois établi clairement son sentiment sur une matière, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voila ce que j'ai toujours tâché de saire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute sormée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai; car l'une des acquisitions de l'homme, & même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend

à voir des veux de l'esprit ainsi que des veux du corps; mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, & que nos premiers besoins, nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois ; il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par dégrés aux causes, à les suivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables & fans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être forti de l'enfance de la raison. Pouvezvous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un seul qui vint à penser à Dieu?

L'ORDRE de l'Univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y-fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible, & n'ayant point appris à résséchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement ni mauvaise

volonté: c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces genslà. comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont oui parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répétent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idécs, & ils font peu touchés de tout ce qui peut élever le fage à fon Créateur. Or fi parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide; que seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philosophe beaucoup sur la marche du monde & fur la génération des choses? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquises & communiquées, à l'aide desquelles ils acquiérent quelques notions groffieres d'une divinité: ils ont, en quelque façon, leur cathéchisme : mais l'homme fauvage errant seul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'existe pas, direz-vous; foit. Mais il peut exister par supposition. Il existe certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philosophique en leur vie. & dont tout le tems se consume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

Mon fentiment est donc que l'esprit de l'homme, fans progrès, fans inftruction, fans culture; & tel qu'il fort des mains de la nature. n'est pas en état de s'élever de lui-même aux fublimes notions de la divinité; mais que ces notions se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi. Dieu se manifeste dans ses ouvrages; qu'il se révele aux gens éclairés dans le spectacle de la nature; qu'ilfaut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise soi, ou que son orgueil aveugle; mais qu'aussi tel homme stupide & groffier, quoique simple & vrai, tel esprit fans erreur & fans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son être, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu; sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui - ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être : cela me paroît fort différent.

APPLIQUEZ à ce sentiment votre passage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus à qui ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté, à qui la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui

est invisible en Dieu, mais qui ne l'ayant point glorifie (3 ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, &, ainsi demeurés sans excuse; en se disant sages, sont devenus foux. La raifon fur laquelle l'Apotre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorissé le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma saveur; elle confirme ce que j'ai dit moi - même, que tout (20) philesophe qui ne croit pas , a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, E? qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette; elle montre, enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu que fur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par soimême, & les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

- Au reste, quand vous auriez raison dans cette critique; quand vous auriez solidement résuté mon opinion; il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle sut souverainement absurde, com-

(20) Emile T. II. pag. 350.

⁽²¹⁾ M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son rexte, appuyé du passage de Saint Paul; & je pe puis répondre qu'à ce que j'entens. (Voyez son Mandement in-4, pat. 10.) in-12. p. xyllt.

me il vous plaît de la qualifier: on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma saute si le Lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fausse à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de vetre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous résutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

, (22) Je sais, "fait-il dire au personage supposé qui lui sert d'organe; ,, je sais que le mon,, de est gouverné par une volonté puissante &
,, sage; je le vois, ou plutôt je le sens, & ce,, la m'importe à savoir: mais ce même monde
,, est-il éternel, ou créé? Y a-t-il un principe
,, unique des choses? Y en a-t-il deux ou plu-

⁽²²⁾ Mandement in - 4. pag. 10. in - 12. p. xix.

", fieurs, & quelle est leur nature? Je n'en sals ", rien, & que m'importe? (23) je re-", nonce à des questions oiseuses qui peuvent ", inquietter mon amour-propre, mais qui sont ", inutiles à ma conduite & supérieures à ma ", raison".

J'OBSERVE, en paffant, que voici la feconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perfonage chimérique ou supposé. Comment êtes-vous instruit de cela, je vous supplie? J'ai affirmé ce que je favois; vous niez ce que vous ne savez pas; qui des deux est le téméraire? On sait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui eroyent en Dieu; mais encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) Que veut donc dire cet Auteur téméraire?..... l'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des absurdités. "La pluralité des Dieux", dit énergiquement Tertullien, "est une nullité de Dieu, "admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême of indépendant, auquel tous les autres Etres soient subordonnés (25). Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

⁽²³⁾ Ces points indiquent une lacune de deux lignes par lesquelles le passage est tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas youlu transcrire. Forez Emite T. III. pag. 61.

mont n'a pas voulu transcrire, Voyez Emile T. III. pag. 61.

(24) Mandement in - 4. pag. 11. in -12. p. xx.

(25) Tertullien fait ici un sophisme très-familier aux

Mais qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah, Monseigneur! vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies; vous n'auriez surement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

JE NE sais ni pourquoi ni comment ce qui est est, & bien d'autres qui se piquent de le dire ne le favent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins-Je reconnois donc une volonté unique & suprême qui dirige tout, & une puissance unique & suprême qui exécute tout. l'attribue cette puisfance & cette volonté au même Etre, à caufe de leur parfait accord qui fe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas sans raison multiplier les êtres; car le mal même que nous voyons n'est point un mal abfolu. & loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerfelle.

Mais ce par quoi les choses sont, se distingue très nettement sous deux idées; savoir, la chose qui fait & la chose qui est faite; même-

peres de l'Eglise. Il définit le mot Dieu selon les Chrétiens, & puis il accuse les payens de contradiction, parce que contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tetrullien.

ces deux idées ne se réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, & l'on na conçoit guere une chose qui agit, sans en supposer une autre sur laquelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes; savoir, l'esprit & la matiere; ce qui pense, & ce qui est étendu; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

. It y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choses, favoir; ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre pasfive, l'une efficiente & l'autre instrumentale; on dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est, & tout ce qui se fait. Chacun de ces deux fentimens, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siécles. n'en est pas devenu plus croyable à la raifon humaine: & si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres; puisque tant d'hommes & de philosophes, qui dans tous les tems ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejetté la possibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroissent avoir sincerement soumis leur raison à l'autorité; fincérité que les motifs de leur intérêt, de leur sureté, de leur repos, rendent.

dent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risqueraquelque chose à parler vrai.

Suppose' qu'il y ait un principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans fon effence n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne fauroit concevoir que ce principe soit matiere. & s'il est esprit, il ne sauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création : or l'idéa: de création, l'idée fous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est, de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhenfible à l'esprit humain.

ARRETE' des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune manière fur fes devoirs en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dols reme plir. & en vertu de quoi cette obligation miestimposée?

Mais supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-positivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Diet.

J'Avore bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genefe, la rejetter positivement seroit à cet égard rejetter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au noins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un deste qu'il n'auroit peut-être, pas sans cette autorité: Car d'ailleurs la coexistence des deux frincipes (27) semble expliquer mieux la consti-

(27) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matiere, qui essarouche si fort nos Théologiens, essarouchoit assez peu les Peres de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de

⁽²⁶⁾ Celui qui ne connoît que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, on plussient, ajoûté dans l'endroit ciré, n'est là qu'une espece d'explétif, servant tout- au- plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

tution de l'univers & lever des-difficultés qu'on a peine à resoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïfe, pour favoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot créa. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en font servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il est très-douteux que le mot Grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner. & il est très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même fens, puisque Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de fes parties. Enfin M. de Beaufobre a prou-

Justin martir, d'Origene, & d'autres, Clément Alexan-drin prend si bien l'assirmative dans ses Hyporiposes, que Photius veut a cause de cela que ce Livre ait été fassifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improuver. Ce Pere, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il resuse ce nom à la matière, même en admettant son éternité,

vé (28) que la notion de la création ne se tronve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'Univers. Ainsi le Vicaire, à qui de despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révésation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en foit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

OR vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'Ecrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je concluds aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela

⁽²³⁾ Hift. du Manicheisme. T. II.

d'Auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'affertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur soit un téméraire uniquement pour être moins hardi que vous.

ENFIN yous avez tort de croire avoir biens justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, & qui, loin d'éclaire cir les notions du grand Etre, les embrouillents & les avilissent, en m'accusant faussement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions .- d'attaquer directement l'effence divine, que je n'aii point attaquée, & de révoquer en doute son uinité, que je n'ai point révoquée en doute. Sije l'avois fait, que s'ensuivroit-il? Récriminer: n'est pas se justifier: mais celui qui, pour toute défense, ne sait que récriminer à faux, a: bien l'air d'être feul coupable.

LA CONTRADICTION que vous me reprochez: dans le même lieu est tout aussi bien fondée: que la précédente accusation. Il ne sait, ditesvous, quelle est la nature de Dieu; & bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'in. telligence, de puissance, de volonté, & de bonté; n'est ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine? : Voici, Monseigneur, là-dessus ce que j'ai à

yous dire.

, Dieu est intelligent; mais comment l'est-, il? L'homme est intelligent quand il raison-,, ne, & la suprême intelligence n'a pas besoin. " de raisonner; il n'y a pour elle ni prémisses,

" ni conséquences, il n'y a pas même de proposition; elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est & tout ce qui peut être; toutes les vérités ne font pour elle qu'une seule idée, comme tous les lieux un seul point & tous les temps un seul moment. La puissance humaine agit par des movens , la puissance divine agit par elle-même : Dieu peut parce qu'il veut, sa volonté fait fon pouvoir. Dieu est bon, rien n'est plus manifeste; mais la bonté dans l'homme estl'amour de ses semblables, & la bonté de Dieuest l'amour de l'ordre; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, & lie chaquepartie avec le tout. Dieu est juste, j'en suis convaincu; c'est une suite de sa bonté; l'injustice des hommes est leur œuvre & non pas la fienne: le défordre moral qui dépose contre la providence aux yeux des philosophes. ne fait que la démontrer aux miens. Mais la. justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, & la justice de Dieu de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

"Que si je viens à découvrir successivement "ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue, "c'est par des conséquences forcées, c'est par "le bon usage de ma raison: mais je les assir-"me sans les comprendre, & dans le sond, "c'est n'assirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu

35

,, est ainsi; je le sens, je me le prouve: je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut, être ainsi.

"Enfin plus je m'efforce de contempler fon "cffence infinie, moins je la conçois; mais el-"le est, cela me sussit; moins je la conçois, "plus je l'adore. Je m'humilie & lui dis: Etre-"des êtres, je suis parce que tu es; c'est m'éle-"ver à ma source que de te méditer sans cesse. "Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi: c'est mon ravissement; "d'esprit, c'est le charme de ma soibiesse de-"me sentir accablé de ta grandeur."

Voila ma réponse, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire, à présent où je l'ai prise? Je l'ai tirée mot à-mot de l'endroit mêmes
que vous accusez de contradiction (29). Vous
en usez comme tous mes adversaires, qui, pour
me résuter, ne font qu'écrire les objections que
je me suis faites, & supprimer mes solutions.
La réponse est déja toute prête; c'est-l'ouvrage qu'ils ont résuté.

Nous avançons, Monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

Apre's avoir attaqué mon Système & mon Livre, vous attaquez aussi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre son Eglise, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne; comme si proposer des

⁽²⁹⁾ Emile T. III. pag. 94 & faiv.

difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la Géométrie ellemême n'en avoit pas, où que les Géométres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

LA REFONSE que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes fentimens en matiere de Religion, tels que je les ai professés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siècle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage, les Théologiens en m'ordonant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisse ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincerement Chrétien, felon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, &

beau-

beaucoup infisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit-de croire que ce qui étoit néces-faire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Mor de mon côté, très-convaincu des vérités effencielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de cequi m'y paroît obscur, ensin persuadé que qui-conque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'esforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces-importans galimathias dont les Pharisiens embrouislent nos devoirs & ossusquent notre soi; & mettant avec Saint Paul la foi-même au dessous de la charité (32).

HEUREUX d'être ne dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour les uniques regles de ma croyana-

⁽³⁰⁾ Matth. VII. 12: (31) Galat, Vi 144-(32) 1, Cor. XIII. 2, 13.

ce; comme eux je récuse l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vraisserviteurs de Jesus-Christ & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des sidelles les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je suis avec mes freres.

Pe'ne Tre de reconnoissance pour le digne Pasteur qui resistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conferverai toute ma vie un tendre fouvenir de sa charité vraiment. Chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son Troupeau, & j'espere n'en point scandaliser les membres ni par mes fentimens ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogeant desdroits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment; rétractez-vous, déguisez-vous. expliquez ceci, défavouez cela; leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront. point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour feur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidelles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre, & c'est là que mon vœu le plus ardent & le plus sincere est d'avoir Jesus-Christ même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

Tels font, Monseigneur, mes vrais sentimens, que je ne donne pour regle à personne, mais que je déclare être les miens, & qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur & ma raison: car aussi longtems que je serai ce que je suis & que je penserai comme je pense. je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue; de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours fûrs d'être affez bons Chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs Livres & qu'ils ne foient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela sussit pour aller en paradis; & moi je penie, au contraire, que l'essenciel de la Réligion consiste en pratique, que non seulement il faut être homme de bien, miféricordieux, humain, charitable; mais que quiconque est vraiment tel en croit assez

pour être sauvé. J'avoue, au reste, que seurdoctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des sidelles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dù garder ces sentimens pour moi feul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque i'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me foit permis, auparavant, de vous fupplier, Monfeigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajoûter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & fur le seul témoignage de leur propre cœur; m'accusent d'athéisme & d'irréligion contre des protestations si positives & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me femble, l'air d'un homme qui se déguise, & il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est fincere en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa conduite & ses écrits sont toujours d'accord fur ce point, quiconque ofe affirmer qu'il ment, & n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

JE N'AI pas toujours eu le bonheur de vivro feul. J'ai fréquenté des hommes de toute espeec. J'ai vû des gens de tous les partis, des Crovans de toutes les fectes, des esprits-forts de tous les sistèmes: j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philosophes. I'ai eu des amis fûrs & d'autres qui l'étoient moins : i'ai été environné d'espions, de malveuillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils favent de ma croyance en matiere de Religion: si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; si lorsqu'ils ont voula disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens, si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; fi dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; i'v confens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié; qu'ils disent hautement. non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils favent que je fuis : qu'ils me jugent felon leur conscience; je leur consie mon honneur fans crainte, & je promets de ne les point récufer.

Que ceux qui m'accufent d'être sans Religion parce, qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un Sistème d'athéisme, les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes sentimens d'hypocrisse. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite, & si j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires la calomnie se découvre elle-même; mais la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas.

IE N'AI pas, il est vrai, cette foi dont j'entens se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit fans façon tout ce qu'on lui présente à croire, & qui met à part on dissimule les objections qu'elle ne sait pas résoudre, le n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne sont pas moindres; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très-sûrement elle ne l'est pas à mes yeux. Je ne suis pas même affez instruit à beaucoup près pour qu'une démonstration qui demande un si profond savoir, soit iamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi qui propose ouvertement mes objections & mesdoutes, je sois l'hypocrite, & que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci & cela, que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, ensin, dont la plus part ne sont gueres plus savans que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne soi?

Pourquoi serois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai fuscité contre moi tous les partis, je n'ai foutenu que la cause de Dieu & de l'humanité, & qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre senfation, & pas une ame ne m'en a fu gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme. les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre; son partin'est. pas redoutable, il est seul ou à peu près, &. l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Eglise, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceller

fans ceffe. & de me faire endurer toutes leurs: netites tirannies; Je n'aurois point effuyé tantd'ineptes censures, & au lieu de me blamer si. aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter . ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si ie. me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme. on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eûtbientôt laissé en paix comme tous les autres : lepeuple du Seigneur n'eût point pris inspection fur moi, chacun n'eût point crû me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quite-à-quite avec tout le monde : Les faintes en Ifraël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures ; elles n'eussent point pris la peine de m'affurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde cût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le foin de m'étouffer au berceau : D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmente. roient & n'e me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tiraille. roient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas fous le poids de leurs fermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec reconnoissance qu'ils font appellés à me faire périr d'ennui.

Monseigneur, si je suis un hypocrite, je.

fuis un fou; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en fraix de fausseté; si je suis un hypocrite, je suis un sot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que j'y fuis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse; je puis avoir longtems à fouffrir; je puis voir changer derechef le public sur mon compte: mais si jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune; par quelque route que j'y parvienne, alors je ferai un hypocrite; cela est fûr.

La GLORRE de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il dise, pourvû qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'est point tenté de mentir, & il n'y a nul homme sensé qui ne présere le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul Auteur de mon siècle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne soi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment souiller

ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tan lis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je refterai toujours le même, & fans autre art que ma franchife, j'ai dequoi les défoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens fensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi! Voila ce qu'on me crie de toutes parts; voila, peut-être, ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre: Cabinet. Tels font les hommes. Ils changent de langage comme d'habit; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre; en habit de parade ils ne savent plus que mentir, & non seulement ils font trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pasfourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est: pas bonne à dire? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si faintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive refpecter? Voila ce qu'il conviendroit d'examiner: avant de me donner pour loi une maxime sufpecte & vague, qui, fût-elle vraye en elle-même, peut pécher par son application...

J'ar grande envie, Monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

Strôt que je fus en état d'observer les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne ressembloient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choses aussi dissérence aussi dissérence étoit la cause de l'autre, & avoit elle-même une cause qui me restoit à chercher.

JE LA trouvai dans notre ordre focial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tirannise sans cesse, & lui fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis cette contradiction dans ses conséquences, & je vis qu'elle expliquoit seule tous les vices des hommes & tous les maux de la société. D'où je conclus qu'il n'étoit pas nécessaire de supposer l'homme méchant par sa nature, lorsqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de sa méchanceté. Ces réslexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumières & des vices se faisoit toujours en même raison, non dans les individus à

mais dans les peuples; distinction que j'ai toujours soigneusement saite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le mensonge & l'erreur. J'ai confulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui se sont un jeu de tromper les hommes, sans autre Loi que leur intérêt, sans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'ofent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour précher le foible, ils ne favent parler au dernier que de ses devoirs, & à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique tendra toujours au mensonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur. intérêt à mentir, & c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi. serois-je le complice de ces gens-là?

Cela peut être: Mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachette; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne sauroit changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur.

facrifier la raison, la vertu, la justice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il seroit en moi; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon talent, & que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque chacun se devant à tous. nul ne peut payer pour autrui. La divine vérité, dit Augustin, n'est ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de con ert, sous peine d'être inutile à nous. mêmes si nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui-seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trabi la vérité (o).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations savantes? Est ce de donner le change au Peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller auvrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous seignez de l'instruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre,

^(*) Aug. confes. L. XII, c. 25,

Voila ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts effenciels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la manvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la recoivent. Si des hommes fans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus fûres, & la raison régneroit toujours. Or, quoiqu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune base fixe sont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentes ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, & c'est-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le ménent plus honnêtes gens.

J'ar vu dans la Religion la même fausseté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre; mais qui sait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vû qu'on avoit des professions de soi, des doctrines, des cultes qu'on suivoit sans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influoit que très-peu sur

la conduite. Monseigneur, il faut vous parler fans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées : il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, & un être sociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premierement ce culte & cette morale; cela fera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du Citoyen. Ne faisons pas, sur-tout, comme votre Monsieur Joli de Fleuri, qui, pour établir son Jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains; de forte que felon lui le Chrétien & l'Infidelle qui contractent entre eux, ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre; puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverses; l'une selon le vrai & le faux qui s'y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l'être suprême & du culte qu'il veut de nous: l'autre selon leurs effets temporels & moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu'elles peuvent saire à la société & au geure humain. Il ne saut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, & que la Religion la plus vraye est aussi la plus sociale; c'est précisément ce qui est en question; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un athée; puisque autre chose est de croire, & autre chose d'examiner l'esset de ce que l'on croit.

IL PAROÎT pourtant certain, je l'avoue, que fi l'homme est fait pour la société, la Religion la plus vraye est aussi la plus sociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous soyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce seroit lui désobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus la Religion considérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puisque l'autre terme de la relation qui est Dieu, est par sa nature au dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'historique & les faits qui le contrarient. Les Juiss étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre est nuisible aux hommes; tous les partis ont été persécu-

perfécuteurs & perfécutés, & la perfécution est nuisible aux hommes; plusieurs sectes vantent le célibat, & le célibat est si nuisible (33) à l'espece humaine, que s'il étoit suivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner, & je ne demandois autre chose sinon qu'on permit cet examen.

JE NE dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne Religion sur la terre; mais je dis, & il est trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui sont ou qui ont été dominantes, qui n'ait sait &

(33) La continence & la puteté ont leur usage, même pour la population; il est toujours beau de se commander à soi-même, & l'état de virginite est par ces raisons trèsdigne d'estime; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau ni bon ni louable de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature & en trompant sa destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroît trèsfense. Comme on ne se marie pas en naiffant, & qu'il n'est pas même à propos de se marier fort jeune; la virginité, que tous ont du porter & honorer, a sa nécessité, ion utilité, fon prix, & sa gloire; mais c'est pour aller, quand il convient, déposer toute sa puteté dans le maria-ge. Quoi! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des celibataires prêche it le nœud conjugal! pourquoi donc ne se matient-ils pas ? Ah! pourquoi ? Parce qu'un état si faint & si doux en lui même est devenu par vos fottes institutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il est désormais presque impossible de vivre sans, être un fripon ou un fot. Sceptres de fer, loix intensées! c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, & c'est par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment osez-vous le pousser jusqu'à nous reprocher la misere où vous nous avez réduits ?

l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des facrifices de fang humain. Quelle que foit la fource de ces contradictions, elles existent; est-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'est point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le massacrer. Ainsi le zèle du salut des hommes n'est point la cause des persécutions; c'est l'amour-propre & l'orgueil qui en est la cause. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui professe une doctrine insensée ne peut soussirir qu'on ose la voir telle qu'elle est: la raison devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce soit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainsi l'intolérance & l'inconséquence ont la même source. Il faut sans cesse intimider, esserge les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raison vous êtes perdus.

De CELA seul, il suit que c'est un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raisonner sur la Religion: car c'est les rapprocher des devoirs de l'homme, c'est ôter le poignard à l'intolérance, c'est rendre à l'humanité tous ses droits. Mais il saut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car si, voulant raisonner, vous laissez quelque prise à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatisme son arme, & vous

lui fournissez dequoi devenir plus cruel.

CELUI qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'est le moyen de ne rien finir. Les Livres font des fources de disputes intarissables; parcourez l'histoire des Peuples : ceux qui n'ont point de Livres ne disputent point. Voulez-vous affervir-les hommes à des autorités humaines? L'un fera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en seront diversement affectés: avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils foient jamais d'accord. N'argumentez point fur des argumens & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas affez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien fur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour; on se moquera de lui: mais laissez à ce particulier le tems & les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il

dispit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres avant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, foutiendront qu'en un autre sens encore, il est trèsvrai qu'il est jour la nuit. Pourvù que des gens fubtils s'en mélent, bientôt on vous fera voir le folcil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un youdra prendre la proposicion au siguré, l'autre au propre. L'un dira; il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit : l'autre dira ; il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour, Chacun taxera de mauvaise soi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se batire, se massacrer; les flots de sang coûleront de soutes parts; & si la nouvelle secte est ensin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

LA PLUPART des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisse; de là vient qu'ils choquent la raison & ne menent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe & l'on marchande peu sur les dogmes:

Cela est d'ailleurs si commode! la doctrine coûte si peu à suivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on fasse, le sanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a fes accès plus ou moins longs, plus our moins fréquens, & il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même, on est tout surprisde se voir enchaîné par tant d'absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les loix font établies, les transgresseurs font punis. Ira-t-on protester seul contre tous cela, recufer les Loix de fon pays, & renier la Religion de son pere? Qui l'oseroit? On se foumet en filence, l'intérêt veut qu'on foit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres; fauf à rire à fon aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. Voila, Monseigneur, comme pense le grosdes hommes dans la plupart des Religions, & furtout dans la vôtre; & voila la clef des inconféquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, & leurs mœurs font comme leur foi:

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des Citoyens? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes dé-

termine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celleci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils font semblant de croire? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, & le Souverain est en droit d'examiner les raifons fur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les Loix, chacun n'a là-dessus que fon jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon fentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me foucie point de l'entendre, jé le pricrois le plus honnêtement que je pourrois de se mêler de ses affaires, & s'il infistoit, je le laitserois-là,

Voila le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de sixe & d'équitable sur les disputes de Religion; sans quoi, chacun pofant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vicillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se rasine & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna, & de l'esprit de l'Evangile aux querelles fur la Constitution! Saint Thomas demande (34) fi par la succession des tems les articles de foi se sont multipliés, & il se déclare pour l'affirmative. C'est-à-dire que les docteurs, renchérissant les uns sur les autres, en favent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jésus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu'obscurément & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens font bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils savent tout: ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Ecriture; ils prononcent sur ce qui étoit indécis : ils nous font fentir avec leur modestie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, & que

⁽³⁴⁾ Secunda fecunda Quaft. I. Art. VII.

⁽³⁵⁾ I. Cor. XIII. 9. 12.

le Saint Esprit n'eut pas su s'expliquer clairement sans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prètres & de ieurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe; on lui fait signer des formulaires fur les questions les plus inutiles & souvent les plus inintelligibles, & quand il a figné, tout va bien: l'on ne s'informe plus du reste. Pourvà qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au furplus comme il lui plaira; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine oft en sureté. Quand la Religion en est-là, quel bien faitelle à la fociété, de quel avantage est-elle aux hommes? Elle ne sert qu'à exciter entre eux des dissentions, des troubles, des guerres de toute espece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-la, s'il se peut, de dégénérer à ce point, & foyons fûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Surrosons que, les des querelles qui le déchirent, il s'affemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sie me comme la seule vraye, la seule raisonnable & démontrée, la seule agréa-

ble

ble à Dieu & utile aux hommes; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion. du moins au gré des autres fectes, chaque parti n'aura de voix que la fienne; tous les autresse réuniront contre lui; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, & tous rejettant; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est' croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de fens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, iis diront aux peuples: Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un' argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire; vous avez tort, car j'ai raison.

", Vous parlez de ce qui est agréable à Dieus-Voila précisément ce qui est en question. Si ", nous favions quel culte lui est le plus agréa-", ble, il n'y auroit plus de dispute entre nous ", Vous parlez aussi de ce qui est utile aux hom-", mes: C'est autre chose; les hommes peuvent ", juger de cela. Prenons donc cette utilité ", pour regle, & puis établissons la doctrine qui ", s'y rapporte le plus. Nous pourrons espérer ", d'approcher ainsi de la vérité autant qu'il'est, possible à des hommes: car il est à présumer que ce qui est le plus utile aux créatures, est , le plus agréable au Créateur.

,, le plus agréable au Créateur.
,, Cherchons d'abord s'il y a quelque affinité
,, naturelle entre nous, si nous sommes quel,, que chose les uns aux autres. Vous Juiss, que
,, pensez-vous sur l'origine du genre humain?
,, Nous pensons qu'il est sorti d'un même Pere.
,, Et vous Chrétiens? Nous pensons là dessus
,, comme les Juiss. Et vous, Turcs? Nous pensons comme les Juiss & les Chrétiens. Cela
,, est déja bon: puisque les hommes sont tous
,, freres, ils doivent s'aimer comme tels.

" DITES-NOUS maintenant de qui leur Pere commun avoit reçû l'être? Car il ne s'étoit , pas fait tout feul. Du Créateur du Ciel & de , la terre. Juifs, Chrétiens & Turcs font d'ac, cord aussi sur cela; c'est encore un très-grand , point.

"ET CET homme, ouvrage du Créateur, est"il un être simple ou mixte? Est-il formé d'u"ne substance unique, ou de plusieurs? Chré"tiens, répondez. Il est composé de deux sub"stances, dont l'une est mortelle, & dont l'au", tre ne peut mourir. Et vous, Turcs? Nous
", pensons de même. Et vous, Juiss? Autresois
", nos idées là-dessus étoient fort confuses,
", comme les expressions de nos Livres Sacrés;
", mais les Esséniens nous ont éclairés, & nous
", pensons encore sur ce point comme les
", Chrétiens."

En proce'dant ainfi d'interrogations en interrogations, fur la providence divine, fur l'économie de la vie-à-venir, & sur toutes les questions essencielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponfes presque uniformes, leur diront : (On se souviendra que les Théologiens n'y sont plus.) .. Mes amis dequoi vous tourmentezvous? Vous voila tous d'accord sur ce qui vous importe; quand vous différerez de sentiment sur le reste, j'y vois peu d'inconvénient. Formez de ce petit nombre d'articles une Religion universelle, qui soit, pour ainsi dire, la Religion humaine & fociale, que tout homme vivant en société soit obligé d'admettre. Si quelqu'un dogmatife contre elle, qu'il foit banni de la société, comme ennemi de ses Loix fondamentales. Quant au reste sur quoi vous n'êtes pas d'accord, formez chucun de vos croyances particulieres autant de Religions nationales, & suivez-les en sincérité de cœur. Mais n'allez point vous tourmentant pour les faire admettre aux autres Peuples, & foyez affurés que Dieu n'exige pas Car il est aussi injuste de vouloir les foumettre à vos opinions qu'à vos loix, & les missionnaires ne me semblent gueres plus sa-" ges que les conquérans.

,, En suivant vos diverses doctrines, cessez, de vous les figurer si démontrées que quicon-

,, que ne les voit pas telles soit coupable à vos , yeux de mauvaise soi. Ne croyez point que ; tous ceux qui pésent vos preuves & les re, jettent, soient pour cela des obstinés que leur , incrédulité rende punissables; ne croyez point , que la raison, l'amour du vrai, la sincérité soient pour vous seuls. Quoiqu'on fasse, on , fera toujours porté à traiter en ennemis ceux , qu'on accusera de se resuser à l'évidence. On plaint l'erreur, mais on hait l'opiniatre, té. Donnez la présérence à vos raisons, à la , bonne heure; mais sachez que ceux qui ne , s'y rendent pas, ont les leurs.

" Honorez en général tous les fondateurs de vos cultes respectifs. Que chacun rende au sien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il ne méprife point ceux des autres. Ils ont eu de grands génies & de grandes vertus: cela est toujours estimable. Ils se sont dits les Envoyés de Dieu, cela peut être & n'être pas: c'est de quoi la pluralité ne sauroit juger d'une maniere uniforme, les preuves n'étant pas également à sa portée. Mais quand cela , ne seroit pas, il ne faut point les traiter si légérement d'imposteurs. Qui sait jusqu'où " les méditations continuelles sur la divinité, ., jusqu'où l'enthousiasme de la vertu ont pu, ... dans leurs sublimes ames, troubler l'ordre " didactique & rampant des idées vulgaires? " Dans une trop grande élévation la tête tour-, ne, & I'en ne veit plus les choses comme elles font. Socrate a cru avoir un esprit familier, & l'on n'a point osé l'accuser pour
cela d'être un fourbe. Traiterons-nous les
fondateurs des Peuples, les bienfaiteurs des nations, avec moins d'égards qu'un particulier?
, Du reste, plus de dispute entre vous sur
la présérence de vos cultes. Ils sont tous
bons, lorsqu'ils sont prescrits par les loix,
& que la Religion essencielle s'y trouve; ils
font mauvais quand elle ne s'y trouve pas;
La forme du culte est la police des Religions
& non leur essence, & c'est au Souverain qu'il

" & non leur essence, & c'est au Souverain qu'il " appartient de régler la police dans son pays. "

l'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphémateur, un impie; qu'il proposeroit un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa Religion particuliere ainsi que les autres, & qu'il n'v fut tout aussi sincerement attaché. Le vrai Croyant, fachant que l'infidele est aussi un homme, & peut être un honnête homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans son pays, cela est juste; mais qu'il ne danne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui; car quiconque prohonce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain.. J'en: tends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je pense tout

ie contraire. Je crois qu'un homme de bien; dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être fauvé. Mais je ne crois pas pour ce-la qu'on puisse légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux Loix; & qui désobéit aux Loix désobéit à Dieu.

QUANT aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diverfité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis: car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce foit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essencielle, & dont, par conséquent, les fectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais caufé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a falu se

défendre & repousser les persécuteurs. Jamais les Protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se resoudre à les laisser en paix, ils y seroient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naisfance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorsque, transmise des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Francoife, & oue le Prince eût folennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes: cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annulé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Protestante est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le feroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Rovaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils foient & qu'ils ne foient pas, les priver même du droit de la nature, annuler leurs mariages (36), déclarer leurs enfans batards

⁽³⁶⁾ Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortune Calas, on reproche aux Pronant l'anaire de l'intolline Calas, du leptoline aux l'io-testans ne sont que des Astes civils, & par consequent sounis entierement pour la sorme & les essets a la volonté du Roi. Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuir qu'ils sont obligés de se soumer-tre à la volonté du Roi, qui en sait un acte de la Re-

en ne disant que ce qui cst, j'en dirois tro; ; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En confidérant la seule raison d'Etat, peut-être a-ton bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chess: mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissentions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peutil faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellécs guerres de Religion; vous trouverez ou'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Pay-

ligion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messeurs du Parlement de Teulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les Françeis se sont mis dans l'esprit que le genre humain ni devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idee du Droit naturel ni du Droit des Gens; & il est à rematquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'Universités, tant de Collèges, tant d'Académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inusiliese; il n'y a pas une seule chaîre de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude compre s'etant bonne à rien.

fans? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur? Un marchand proposant de lever des troupes peut se faire écouter en Angleterre, mais il sera toujours rire des François (37).

SI J'ETOIS, Roi? Non: Ministre? Encore moins: mais homme puissant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut achetter le droit de mal fairc: Paris & la Cour engousfrent tout. Laissons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils soient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti possible; ils remplaceront les notres dans les conditions privées-dont nous cherchons tous à sortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouïrons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que

⁽³⁷⁾ Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de Chess à prendre les armes, c'est quand, réduit au desespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fût, au commencement de ce siécle la guerre des Camisards. Alors on est rout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son desespoir : c'est ce que jamais les persécuteurs n'ont su calculer d'avance. Cependant de telles guerres coutent tant de sang qu'ils devroient bien y songer avant de les rendre inévitables.

ceux qu'on suit, il seroit du moins, plus humain, & furement il seroit plus utile. C'est moins la tirannie & c'est moins l'ambition des Chefs, que ce ne sont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

IE FINIRAI par transcrire une espece de discours, qui a quelque rapport à mon sujet, &

qui ne m'en écartera pas longtems.

Un Parsis de Suratte ayant époufé en fecret une Musulmanne sut découvert, arrêté, & ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il sut condanné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges.

" Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh, de " quoi me punissez-vous? J'ai transgressé ma loi plûtôt que la votre: ma loi parle au cœur & n'est pas cruelle; mon crime a été puni par le blâme de mes freres. Mais que vous ai-je sait pour mériter de mourir? Je vous ai traités comme ma famille, & je me suis choifi une fœur parmi vous. Je l'ai laissée libre dans sa croyance, & elle a respecté la mienne pour son propre intérêt. Borné sans regret à elle feule, je l'ai honorée comme l'instrument du culte qu'exige l'Auteur de " mon être, j'ai payé par elle le tribut que ,, tout homme doit au genre humain: l'amour " me l'a donnée & la vertu me la rendoit che-, re, elle n'a point vécu dans la fervitude, el-, le a possédé sans partage le cœur de son é" poux; ma faute n'a pas moins fait son bon-" heur que le mien.

,, Pour expier une faute fi pardonnable vous m'avez voulu rendre fourbe & menteur; vous m'avez voulu forcer à professer vos sentimens fans les aimer & fans y croire: comme si le transfuge de nos loix eût mérité de passer fous les votres, vous m'avez fait opter entre le pariure & la mort, & i'ai choisi, car je ne veux pas vous tromper. Je meurs done, puis qu'il le faut; mais je meurs digne de revivre & d'animer un autre homme juste. Je meurs martir de ma Religion sans craindre d'entrer ,, après ma mort dans la votre. Puissai-ie renaître chez les Musulmans pour leur apprendre à devenir humains, clémens, équitables: car servant le même Dieu que nous servons, puisqu'il n'y en a pas deux, vous vous aveuglez dans votre zêle en tourmentant ses ferviteurs, & vous n'êtes cruels & fanguinaires que parce que vous êtes inconsequens.

"Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux "ne favez que faire du mal aux hommes. Vous "vous croyez favans, & vous ne favez rien "de ce qui est de Dieu. Vos dogmes recens "font-ils convenables à celui qui est, & qui "veut être adoré de tous les tems? Peuples "nouveaux, comment ofez-vous parler de Re-"ligion devant nous? Nos rîtes font aussi vieux "que les astres: les premiers rayons du soleil.

ont éclairé & reçu les hommages de nos Peres. Le grand Zerduft a vu l'enfance du monde; il a prédit & marqué l'ordre de l'univers; & vous, hommes d'hier, vous voulez être nos prophêtes! Vingt siécles avant Mahomet, avant la naissance d'Ismaël & de son pere, les Mages étoient antiques. Nos livres facrés .. étoient déja la Loi de l'Afie & du monde, & trois grands Empires avoient successivement achevé leur long cours fous nos ancêtres, avant que les votres fussent sortis du néant. ,, Voyez, hommes prévenus, la différence qui est entre vous & nous. Vous vous dites crovans, & vous vivez en barbares. Vos institutions, vos loix, vos cultes, vos vertus mêmes tourmentent l'homme & le dégradent. Vous n'avez que de tristes devoirs à lui prescrire. Des jeunes, des privations, des combats, des mutilations, des clôtures : vous ne favez lui faire un devoir que de ce qui peut l'affliger & le contraindre. Vous lui faites haïr la vie & les movens de la conserver : vos femmes font fans hommes, vos terres font fans culture; vous mangez les animaux & vous massacrez les humains; vous aimez le fang, les meurtres; tous vos établissemens cho: quent la nature, avilissent l'espece humaine; ., &, fous le double joug du Despotisme & du-.. fanatisme . vous l'écrasez de ses Rois & de .. fes Dieux.

.. Pour nous, nous fommes des hommes de paix, nous ne faisons ni ne voulons aucun mal à rien de ce qui respire, non pas même à nos Tirans: nous leur cédons fans regret le fruit de nos peines, contens de leur être utiles & de remplir nos devoirs. Nos nombreux bestiaux couvrent vos pâturages; les arbres plantés par nos mains vous donnent leurs fruits & leurs ombres; vos terres que nous cultivons vous nourrissent par nos soins: un peuple simple & doux multiplie sous vos outrages, & tire pour vous la vie & l'abondance du sein de la mere commune où vous ne favez rien trouver. Le foleil que nous prenons à témoin de nos œuvres éclaire notre patience & vos injustices; il ne se lève point sans nous trouver occupés à bien faire, & en se couchant il nous ramene au sein de nos familles nous préparer à de nouveaux ., travaux.

" Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout " cela nous nous trompons dans notre culte, " il est toujours peu croyable que nous so, yons condamnés à l'enser, nous qui ne sai, sons que du bien sur la terre, & que vous " soyez les élus de Dieu, vous qui n'y saites " que du mal. Quand nous serions dans l'er-, reur, vous devriez la respecter pour votre " avantage. Notre piété vous engraisse, & la " votre vous consume; nous réparons le mal

", que vous fait une Religion destructive. Cro-", yez-moi, laissez-nous un culte qui vous est ", utile; craignez qu'un jour nous n'adoptions ", le votre: c'est le plus grand mal qui vous ", puisse arriver."

l'at tâché, Monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la profesfion de foi du Vicaire Savoyard, & les confidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à préfent à quel égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de fcandaleux & de pernicieux au genre humain? · l'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie? Est-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de fon pays? Est-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au sien? Est ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Est-ce se ioner de toute Religion, que respecter toutes les Religions? Enfin est il donc si essenciel à chacune de hair les autres, que, cette haine ôtée, tout foit ôté?

Votla pourtant ce qu'on persuade au Peuple quand on veut lui faire prendre fon défenseur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abusent fur mon compte. Il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs cesseront enfin: mes écrits resteront maleré vous pour votre honte. Les Chrétiens. moins prévenus y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédiffions!

A L'EGARD des objections sur les sectes particulieres dans lesquelles l'univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de sorce pour rendre chacun moins entêté de la sienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si naturelle; que, s'il sût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent! Et au contraire,

négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux fentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils femblent moins raifonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à perfécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entaffe en vain décisions sur décisions; on platre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux fujets de querelles; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de fa petite idée, croit essenciel ce qui ne l'est point, & néglige l'effenciel véritable. Ouc fi on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils fe dépitent comme des enfans, & parce qu'ils font plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne-foi, c'est fur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque donte.

Ma propre histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui; mais comme elle en dit dit trop pour être crue, peut-être un jour ferat-elle porter un jugement tout contraire; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les fimples qui liront mon Livre diront avec, admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & fon auteur poursuivi comme un malfaiteur! sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, & la terre étoit couverte de faints!

Mais d'autres Livres demeureront. On faura, par exemple, que ce même fiécle a produit un panégyriste de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'E-glise, sans que ni Parlement ni Prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables font celles qui menent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice & la violence en Sistème, & de les saire découler de la clémence de Dieu? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui

fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François; ce peuple fi doux & fi gai n'eût point étonné les autres de fes cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (38), jusqu'à la Saint Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois jusqu'aux Dragonades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos veux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons'. à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons for lesquelles vous les sondez.

CE SONT toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions

⁽³⁸⁾ Il cst vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la chasite, prêchant contre les Albigeois, des'adjoindre de dévotes personnes, zêlees pour la soi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'autoir pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. Ob caritatem, praditans contra Albienses, in adjutorium sumsti quasdam devotas personas, zelantes pro side, qua corporaliter illos Harricos gladio materiali expugnarent, quoi ipse gladio verbi Dei amputare non posses. Antonin. in Chron. P. III. tir. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien disserent. L'une sait décretex & l'aute canonises ceux qui la prosessent.

grand besoin que Dieu nous attestat la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il ent pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : que d'hommes, dit-il, entre Dieu & moi (39)!

Vous répondez. Pour que cette plainte fût senfee, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque bomme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'assure qu'il a dit, des que ce n'est pas directement à moi qu'il a addresse sa parole (40).

Er tour au contraire, cette plainte n'est sensée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car si vous la supposez fausse, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'en est servi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute & non pas la sienne. Mais lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préference qui exigent de notre part tant de sa. voir & de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire: " Voyons toutefois; exami-, nons, comparons, vérifions. O si Dieu eût , daigné me dispenser de tout ce travail, l'en

⁽³⁹⁾ Emile Tom. III. p. 141. (40) Mandement in-4. p. 12. in-12. p. xx14

Monseigneur, votre mineure est admirable.

Il faut la transcrire ici toute entiere; j'aime à rapporter vos propres termes; c'est ma plus grande méchanceté,

Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même à t-il donc connu cette Sparte, cette Athène, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs. E les beros? Que d'hommes entre lui E les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événemens!

Si La matière étoit moins grave & que j'eussie moins de respect pour vous, cette manière de raisonner me sourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au risque d'être plat dans ma réponse, il me sussit de montrer que vous vous trompez.

Considerez donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le difent, & entre moi & un autre homme qui a

^{- (41)} Emile. ubi sup.

vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est-il simple, est-il naturél que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean Jaques Rousseau?

D'AILLEURS nul n'est obligé sous peine de damnation de croire que Sparte ait existé; nul pour en avoir douté ne sera dévoré des stammes éternelles. Tout sait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, & toute preuve morale est susceptible de plus & de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'enser, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magistrats. La preuve juridique est des plus complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampirs? Scrons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

Queloun attestés que soient, au gré même de Pincrédule Ciceron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de sables, & sûrement je ne suis pas le scul. Mon expérience constante & celle de tous les hommes est plus sorte en ceci que le témoignage de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous fouviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

UN HABITANT de la rue St. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris. "Monseigneur, je sais que vous ne cro-"yez ni à la béstitude de Saint Jean de Pàris, "ni aux miracles qu'il a plu à Dieu d'opérer "en public sur sa tombe, à la vue de la Vil-"le du monde la plus éclairée & la plus nom-"breuse. Mais je crois devoir vous attester que "je viens de voir ressurées os ont été déposés. "

L'HOMME de la rue Saint Jaques ajoûte à cela le détail de toutes les circonftances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil sait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoûtez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son Confesseur, sur d'autres articles sem-

A M. DE BEAUMONT. 10

blables; & lorsqu'à fon air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de consession, il vous consirmera dans l'opinion qu'il est Janséniste; "Ah ah!" lui direz-vous d'un air railleur; "vous êtes convul-" sionnaire, & vous avez vu ressusciter Saint " Paris? Cela n'est pas fort étonnant; vous " avez tant vu d'autres merveilles!"

Toujours dans ma supposition, sans doute il insistera: il vous dira qu'il n'a point vu seul le miracle; qu'il avoit deux ou trois personnes avec lui qui ont vu la même chose, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter disent l'avoir aussi vu eux-mêmes. Là dessu vous demanderez si tous ces témoins étoient Jansénistes?, Oui, Monseigneur, "dira-t-il; "mais n'importe; "ils sont en nombre sussifiant, gens de bonnes, mœurs, de bon sens, & non récusables; la, preuve est complette, & rien ne manque à , notre déclaration pour constater la vérité du , fait. "

D'AUTRES Evêques moins charitables enverroient chercher un Commissaire & lui consigneroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre grace à Dieu aux
petites-maisons. Pour vous, Monseigneur, plus
humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui
dire: " Je sais que deux ou trois témoins, hon-

" nêtes gens & de bon fens, peuvent attester " la vie ou la mort d'un homme; mais je ne " fais pas encore combien il en faut pour con-" stater la résurrection d'un Janséniste. En attendant que je l'apprenne, allez, mon enfant, tâcher de fortisier votre cerveau creux. " Je vous dispense du jeûne, & voila de quoi " vous faire de bon bouillon. "

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je concluds que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les saits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & purement surnaturels: sur, quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voier pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi. Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité (42). Monseigneur, si jamais elle me procure un Evêché de cent mille Livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon Livre que voustronquez,

" Qu'un

⁽⁴²⁾ Mandement in- 4. pag. 12. in- 12. p. xxII.

", Qu'un homme, ajoûte t-il plus loin, vienne", nous tenir ce langage: Mortels, je vous an", nonce les volontés du Très-Haut; reconnois", fez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne
", au folcil de changer fon cours, aux étoiles
", de former un autre arrangement, aux mon", tagnes de s'applanir, aux flots de s'élever,
", à la terre de prendre un autre aspect: à ces
", merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant
", le maître de la nature?" Qui ne croiroit, M.
T.C.F., que celui qui s'exprime de la sorte ne de
mande qu'à voir des miracles pour être Chrétien?

BIEN plus que cela, Monseigneur; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être-Chrétien.

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoûte: ,, Reste ensin, dit-il, l'examen le plus important dans la doctrine annoncée; car puisque ceux qui diffent que Dieu sait ici-bas des miracles, prétendent que le Diable les imite quelquesois, avec les prodiges les mieux constatés nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant, & puisque les Magiciens de Pharaon osoient, en présence même de Mosse, faire les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi dans son absence n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il seut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre

" l'œuvre du Démon pour l'œuvre de Dieu (43).

,, Que faire en pareil cas pour éviter le diale-

, le? Une seule chose; revenir au raisonne-

,, ment, & laisser-là les miracles. Mieux eut

", valu n'y pas reconrir."

Cest dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire; qu'on me montre des miracles & je croirai aux miracles. C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je resusserai encore de croire. Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moise (44); qu'on me montre des miracles, & je resusserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

J'ar dit que c'étoit-là du bon sens le plussimple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une de mes prédictions; en voici l'accom-

plissement.

Quand une doctrine est reconnue vraye, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient epposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves;

⁽⁴³⁾ Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourre consulter l'un & l'autre dans le Livre même, T. III. pag. 145 & saiv.

(44) Deutéron, c. XIII.

e'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de viie où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux (45).

Le Lecteur en jugera. Pour moi je n'ajoûterai pas un feul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est-avec le votre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M. T. C. F., la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

Monseigneur, je ne me suis jamais piqué d'une bonne foi philosophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus tropparler de la bonne-foi Chrétienne, depuis que les soi-disans Chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici?

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

⁽⁴⁵⁾ Mandement in-4. pag. 13. in-12. 9. XXUI E. 6

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages bumains qui attestent la révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus positive, la plus solemnelle.

On AUROIT raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe xélatif y défere se rapporte à la Révélation: Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que ie rejette toute révélation; comme si c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître sujette à des. difficultés infolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, on croiroit; mais on croiroit. fignific on croit, lorsque la raison d'exceptionpour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut four vous en convaincre, M. T. C. F.. & en même tems four vous édifier, mettre fous vor yeux cet endroit de fon ouvrage. "J'avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteué.

de l'Evangile (46) parle à mon cœur. Vo-., yez les Livres des Philosophes, avec toute. leur pompe; qu'ils font petits près de celui-, là! Se peut-il qu'un Livre à la fois si sublime & fi fimple foit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont-il fait l'histoire ne ,, foit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton , d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? " Quelle douceur, quelle pureté dans fes , mœurs! Quelle grace touchante dans fes in-" ftructions! quelle élévation dans fes maxi-" mes! quelle profonde fagesse dans ses dis-, cours! quelle présence d'esprit, quelle finesse , & quelle justesse dans ses réponses ! quel em-" pire fur ses passions! Où est l'homme, où " est le Sage qui sait agir, souffrir & mourir " fans foiblesse & fans oftentation (47)? Quand " Platon peint fon Juste imaginaire couvert de. , tout l'opprobre du crime, & digne de tous. " les prix de la vertu, il peint trait pour trait

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me tianscrit lui a fair faire ici deux changemens dans une lighte des Ecritures; & il a mis, la fainteté de l'Ecriture, au lieu de, la fainteté de l'Evangile. Ce n'est pas, à la vériré, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire par-

ler bien niaitement.

(47) Je remplis, selon ma coatume, les lacunes faitec par M. de Beaumont; non gu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de suite & de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué; & ausi parce que mes persequeurs supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en saveur de la Religion, il est bon de le retablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

Jésus-Christ: la ressemblance est si frappante que tous les Peres l'ont fentie, & qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés. quel aveuglement ne faut-il point avoir pour ofer comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourant fans douleur, fans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son perfonnage, & si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douteroit si Socrate, avec tout fon esprit, fut autre chose qu'un Sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avoient mise en pratique; il ne sit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne sit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avoit été juste avant que Socrate eût dit ce que c'étoit que justice; Léonidas étoit mort pour 25 son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; Sparte étoit sobre avant que Socrate eût loué la fobriété: avant qu'il ent défini la vertu, Sparte abondoit en hommes vertueux. Mais où Jésus-avoit-il prisparmi les siens cette morale élevée & pure, dont lui seul a donné les leçons & l'exemple? Du fein du plus furieux fanatisme la plus haute fagesse se sit entendre, & la simplicité des plus héroïques vertus honora leplus vil de tous les peuples. La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus expirant dans les tourmens. injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente & qui pleure. Jéfus, au milieu d'un supplice affreux, pric pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dicu. Dironsnous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente. & les faits de Socrate dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Iésus-Christ. Au fond c'est reculer la difficulté fans la détruire. Il feroit plus inconcevable que plufieurs hommes d'accord enssent fabriqué ce Livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des Auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables que l'inventeur en feroit plus étonnant que le Héros (48). "

(49) Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel bommage à l'authenticité de l'Evangile. Je vous sais gré, Monseigneur, de cer aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la

⁽⁴⁸⁾ Fmile. T. III. pag. 179 & Suiv.

⁽⁴⁹⁾ Mandement in-4 pag. 14. in-12. p. xxv.

preuve négative qui vous fait dire on croiroit, au lieu d'on croit.

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conféquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conféquence de l'Evangile & de la fublimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas befoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. Ce font toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres bommes ont rapporté. Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me foutiendroit qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'univers ment, ou se trompe. Que d'hommes entre Dieu & lui? Pas un feul. L'Evangile cst la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y foit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin : cela est immédiat autant ou'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard."

Le voila donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voila confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jour de toute ma confa-

A M. DE BEAUMONT. 113

fion. Par quel étrange aveuglement a t-il donc pu ajoûter? .. Avec tout cela ce même Evangile est " plein de choses incroyables, de choses qui " répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admet-,, tre. Que faire au milieu de toutes ces con-" tradictions? Etre toujours modeste & circons-" pect; respecter en filence (50) ce qu'on ne " sauroit ni rejetter ni comprendre, & s'hu-" milier devant le grand Etre qui feul fait la , vérité. Voila le scepticisme involontaire où " je suis resté. " Mais le scepticisme, M. T. C. F. , peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sauroit être invente par les bommes ? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité si grands, si frappans. si parfaitement inimitables, que l'inventeur en se-

⁽⁵⁰⁾ Pour que les hommes s'imposent ce respect & ce filence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoit ces raisons peut les dire, mais ceux qui censurent & n'en disent point, pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute chose utile: mais il n'est gueres permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre : c'eft s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de ta-lens, de lumieres. Voila pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siécle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parle des Auteurs vivans qu'a-vec toute forte de bienséance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fiérement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner. qu'à fuivre.

roit plus étonnant que le Héros? C'est bien ici qu'ous peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51)

Monseigneur, vous me taxez d'iniquité fans fujet; Vous m'imputez fouvent des menfonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquesois lieu d'en user.

LE SCEPTICISME du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le foit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes fur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incrovables qu'il y trouve, lesquelles rejugnent à sa raifon, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevnir ni d'admettre, il les respecte en silence fans les comprendre ni les rejetter, & s'bumilie devant le grand Etre qui seul sait la vérité. Tel est son scepticisme; & ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raifon de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable & de bonne

⁽SI) Mandement in-4. p. 14. in 12. p. xxvi.

foi qui ne veut savoir des choses du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à fa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre les questions peu sensées, qui sont sans instruction, Es qui n'engendrent que des combats, (52)

D'ABORD vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation, Ensuite vous m'accusez de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la nécessité; & votre unique preuve est dans le passage suivant que vous rapportez. Si je me trompe, c'est de bonne soi. Cela-,, fussit (53) pour que mon erreur ne me soit , pas imputée à crime; quand vous vous trompe-" riez de même, il y auroit peu de mal à cela." Cest à-dire, continuez-vous, que selon iui il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité; que cette persuasion, fût elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme uns bomme sage & religioux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Atbéisme, dira qu'il est de bonne foi. Or n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les sistemes fanatiques, à tous les délires de l'esprit bumain? (54)

Pour vous, Monseigneur, vous ne pourrez

⁽⁵²⁾ Timoth: C. II. v. 23.

⁽⁵³⁾ Emile Tom. III. p. 21. M. de Beaumont a mis ; sela me fussir.

⁽⁵⁴⁾ Mandement in-4. p. 15. in-12. p. xxvII.

pas dire ici comme le Vicaire; Si je me trompe, c'est de bonne soi: car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plait de prendre le change & de le donner à vos Lecteurs; c'est ce que je m'engage à prouver sans replique, & je m'y engage ainsi d'avance, asin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frapantes & neuves est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur est capable. De cellelà, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous est fort indisférente, & qu'aufond la cause de Dieu ne vous touche gueres, pourvû que celle du Clergé soit en sûreté.

LA SECONDE, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la notre sa vérstable certitude dans la pureté, la sainteté de sa dostrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en sut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa Religion à taxer les autres de mauvaise soi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à

tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette feconde partie écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenables, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des Magistrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour résuter mes raisonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

EN EFFET, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essenciel à la Religion, est décisive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il assirme: il est fortement persuadé.

IL COMMENCE l'autre au contraire par déclarer que l'examen qui lui reste à faire est bien dissérent; qu'il n'y voit qu'embarras, mistere, obscurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & définnce; qu'il
n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la
raison; qu'il ignore lui même s'il est dans l'erreur,
& que toutes ses essimmations ne sont ici que des raisons de douter. (55) Il propose donc ses objections,
ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses
grandes & fortes raisons de croire; & de toute
cette discussion résulte la certitude des dogmes
essenciels & un scepticisme respectueux sur les
autres. A la sin de cette seconde partie il insiste

⁽⁵⁵⁾ Emile Tom, III. p 131, 2 2 2 2 11 12 22

de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois, dit-il, pris un ton dogmatique & décisif; mais je suis bomme, ignorant, sujet à l'erreur; que pouvois - je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger (56).

Lors donc que dans le même écrit l'auteur dit; Si je me trompe, e'est de bonne-foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime; ie demande à tout lecteur qui a le sens-commun & quelque sincérité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'auteur affirme ou fur celle où il balance? Si ce foupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la Révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raison, & dans le seul désir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon fens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous,

⁽¹⁶⁾ lbid p. 192.

Car lorfqu'il dit; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi : Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où seroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce seroit un crime, qui est-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la Religion naturelle, & le discours du Vicaire feroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que je n'admets pas la Religion naturelle ou que je n'en reconnois pas la nécessité; il est encore impossible d'en déduire qu'on doive toujours, ce sont vos termes, regarder comme un bomme sage & re. ligieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne foi; & il est même impossible que vous avez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démontré, rieu ne sauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un infensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un Inspiré, qu'il vous plait d'appeller chrétien, & un raisonneur, qu'il vous plait d'appeller incrédule, & il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désaprouve, & qui très-sûrement n'est ni le sien ni le

mien: (57) Là-dessus vous me taxez d'une insigne mauvaise foi, (58) & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit il des inepties que débite un Inspiré que ce soit un catholique. & de celles que réfute un raisonneur. que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raison & la Révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, que Dieu seroit en contradiction avec lui même, (59), Voila un grand aveu que vous nous faites là: car il est sur que Dieu ne se contredit point. Vous dites. 6 Impies. que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire. J'en conviens; tâchons de faire plus.

- JE suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des misteres comme sur des charbons ardens; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment

⁽⁵⁷⁾ Emile Tom. III. p. 151. (58) Modement in-4. p. 15. in-12. p. xxvIII. (59) Mandement in-4 p. 15, 16, in-12. p. XXVIII.

A M. DE BEAUMONT. 12F

dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'élémens à la raison est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire que l'Inspiré vous paroît tenir un discours plein d'ineptie. Or selon vôtre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jésus sit la derniere Céne avec ses disciples & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, &, s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voila donc bien clairement, bien précifément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que ditesvous à cela, Monfeigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Caufans qui puisse vous tirer d'affaire.

JE SAIS bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun sens; mais, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet (60).

⁽⁶⁰⁾ Dillum est tamen tres persona, non ut aliquid diseresur, sed ne taceretur. Aug. de Trinit, L. V. C. 9,

Tour bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. (61), Nos Catholiques," lui fait-il dire, ,, font grand bruit de l'auto-. rité de l'Eglise: mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour cette autorité qu'aux autres fectes , pour établir directement leur doctrine? L'E-, glise décide que l'Eglise a droit de décider. ", Ne voila-t-il pas une autorité bien prouvée?" Qui ne croiroit, M T. C. F., à entendre cet impofteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi; je décide que je suis infaillible; donc je le suis? imputation calomnieuse, M. T. C. F. Voila, Monseigneur, ce que vous assurez: il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oferiez vous bien assirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'antorité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, ut in se virtualiter reflexam? S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

(62) La constitution du Christianisme, l'esprit

⁽⁶¹⁾ Mandement in-4. p. 15. in-12. p. xxvi.

de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foible se de l'esprit bumain tendent à démontrer que l'Eglise éta. blie par fésus-Christ est une Eglise infaillible. Monfeigneur, vous commencez, par nous paver-là de mots qui ne nous donnent pas le change: Les discours vagues ne font jamais preuve. & toutes ces choses qui tendent à démontrer. ne démontrent rien. Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration : le voici.

Nous affarons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la verité, son Eglise l'enseigne ausi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous affurez cela pour toute preuve? Ne feriez-vous point l'Eglise ou ses chess? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'affistance du Saint Esprit. Que dites - vous donc, & qu'a dit l'Imposteur? De grace, voyez cela vous-mêmes; car je n'ai pas le courage d'aller jufqu'au bout.

JE Dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, confiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos discussions (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire? Pour choisir entre les Religions diver-

⁽⁶³⁾ Ibid : cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

⁽⁶⁴⁾ Emile Tom. III, p. 165.

ses, il faut, dit-il, de deux choses l'une; ou entendre les preuves de chaque secte & les comparer; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen suppose des connoissances que peu d'hommes sont en état d'acquerir, & le second justifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naisse. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Eglise, & il établit là-dessus ce second dilemme. Ou c'est l'Eglise qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit; je décide que je suis infaillible; donc je le suis: & alors elle tombe dans le sophisme appellé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un aussi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans. Comment donc se déterminera-t-il d'une maniere raifonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous? Voila, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu

A M. DE BEAUMONT. 125

& auquel je doute qu'on puisse répondre (65). Votre franchise Episcopale se tire d'affaire en tronquant le passage de l'Auteur de mauvaise soi.

GRACE au Ciel j'ai fini cette 'ennuyeuse tâche. J'ai suivi pied-à-pied vos raisons, vos citations, vos censures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez cu tort. Il reste le seul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace: très fûr que quand celui qui gémit fur les miseres du peuple, & qui les éprouve, est accusé par vous d'empoisonner les sources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne fente ce que vaut un pareil discours. Si le Traité du Contract Social n'existoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve.

⁽⁶⁵⁾ C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de toucher. Il n'y a tien de si commode que de répondre avec des injures & de saintes déclamations; on élude aisément tout ce qui embarrasse. Aussi saut-il avouer qu'en se chamaillant entre eux les Theologiens ont bien des ressources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors suppléer comme ils peuvent. Ils se payent réciproquement de mille suppositions gratuires qu'on n'ole récuser quand on n'a rien de mieux à donner soinsuse qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de transmettre du pere à l'enfant. Mais ils reservent ce jargon pour disputer avec les Docteurs; s'ils s'en servoient avec nous autres prosânes, ils auroient peur qu'on ne se moquât d'eux.

& le fort de l'Auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, & la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le Décret contre ma personne, c'est mon Livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives: Mes sentimens sont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

JE VIENS, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute réplique où regne le sens commun.

CEPENDANT quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on fent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le fincere amour du bien & le zêle de la vérité? Un Livre où l'Auteur, si peu assirmatif, si peu décisse, avertit si souvent ses lecteurs de se désier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison? Un Livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux Loix en toute chose, & même en matiere de Religion? Un Livre cusin où la cause de la

A M. DE BEAUMONT. 127

divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, & la vertu si aimable? Eh! quand it n'y auroit pas un-mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêves ries, comme les chimeres les plus douces out puissent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles & faines, il eut rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop es hommes pour attendre d'eux de la reconnoissance; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Apre's avoir pronvé que vous avez mal raifonné dans vos cenfures, il me reste à prouver
que vous m'avez calomnié dans vos injures;
Mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu
des torts que vous m'imputez dans mon Livre,
montrer que mes prétendus torts ne sont que
les vôtres, n'est ce pas dire affez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour
moi. Vous chargez mon ouvrage des épithètes
les pus odieuses, & moi je suis un homme
abomnable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez-

un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jéfus-Christ!

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphemes, que faites vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blassphémateurs, impies, calomniateurs, enstés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dan la foi (66).

JE NE conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien acconplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur-tout de l'accomplissement.

D'APRE's une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antithèses, & où je me trouve un personnage

⁽⁶⁶⁾ Mandement in-4. pag. 4. in-12. p. xvita

A M. DE BEAUMONT. 1

fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit saire une satire plus agréable, ni dissamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur, (Il est vrai que j'ai pasfé ma jeunesse dans vôtre Eglise.) il s'est èlevé (pas fort haut,) un homme plein du langage de la philosophie, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) sans être véritablement philosophe: (Oh! d'accord: je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce assurément pas par modestic.) esprit doué d'une multitude de connoissances (l'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir.) qui ne l'ont pas éclairé, (ellesm'ont appris à ne pas penfer l'être.) & qui ont répandu les ténèbres dans les autres esprits: (Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l'erreur.) caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penser comme tout le monde?) alliant la simplicité des mœurs. avec le faste des pensées; (La simplicité des mœurs élève l'ame; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c'est.) le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés; (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques: il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) l'obscurité de la retraite avec le defir d'être conau de tout le monde : (Mon-

feigneur, vous voila comme les faiseurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & penfé dans sa chambre. Si c'est ce désir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si longtems à le satisfaire?) On l'a vû invectiver contre les sciences qu'il cultivoit; (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) préconifer l'excellence de l'Evangile, (toujours & avec le plus vrai zêle.) elont il détruisoit les dogmes; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. (Ames honnêtes, estil vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus!)

Il s'est fait le Précepteur du genre bumain pour le tromper, le Moniteur public jour égarer tout le monde, l'oracle du siècle pour achevor de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions, (Pourquoi des conditions? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre.) il avoit rabbaisse l'homme jusqu'au rang des bêtes; (Lequel de nous deux l'élève ou l'abbaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté: (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté! Mais rassurez-vous, Monseigneur; vos

Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse; ils ont pour préservatif l'Aloïsia.) Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion. (Cette imputation a déja été examinée.)

Voila, Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que vous ne jugez que sur des oui dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre; pourquoi des personnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sais que désendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

CEPENDANT 'c'est moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de respect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsicelui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légereté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre suprême que pour lui rendre la

gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies font ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faifant servir aux passions des hommes. Les impies font ceux qui, s'ofant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui font dus. Les impies font ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à 'eur gré. Les impies font ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises..... A cette idée horrible tout mon fang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix. vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison: Vous me traitez d'Imposteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penfer, j'erre; mais ois est mon imposture? Raisonner & se tromper; est-ce en imposer ? Un sophiste même qui trompe fans fe tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un sourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit, & où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des

exorcismes: or affurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! Ne reconnoissant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous imposez, loin de vous faire un 'devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible sans répondre de vos iniquités à personne: les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; fur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balavez devant vous comme la poussiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent fans droit, fans raison, sans mépris, même sans colere, uniouement parce que cela les arrange, & que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre, & si nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez infulté publiquement: Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparussions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement; vous y seriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une ré-

134 LETTRE A M. DE BEAUMONT.

paration aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste; & je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Evangile; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A Môtiers le 18. Novembre 1762.

J. J. ROUSSEAU.



AVIS de l'Imprimeur.

L'Auteur de cet Ouvrage ne s'étant pas trouvé à portée de revoir les épreuves, on ne doit point lui attribuer les fautes qui peuvent s'y être gliffées malgré tous mes foins pour la correction.





